

Bulletin Municipal - Juin 2019 ~ N°37

ROUMOULES

Alpes-de-Haute-Provence





SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

(page 1)

- **Séances du Conseil Municipal**
- **État civil**

TRAVAUX

(page 7)

L'ACTIVITE COMMUNALE

(page 8)

- **Bibliothèque**
- **Repas des plus de 60 ans**
- **Bienvenue à ...**
- **Éducation**
- **Les Bouchons d'amour**
- **Dépistage santé**
- **France Rein**
- **Wifi 4 EU**

TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

(page 19)

- **Mobilité DLVA**
- **Nouvelles du Parc du Verdon**

ANIMATIONS

(page 22)

- **Annuaire des associations**
- **Calendrier**
- **La vie associative**

PATRIMOINE

(page 32)

- **Poème**
- **Quelques lignes d'histoire**
- **Un texte**

A VOS FOURNEAUX

(page 35)

Nature

(page 36)

- **Les plantes sauvages comestibles**

INFOS PRATIQUES

(page 37)



Ce que j'en pense...

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Roumoules,

Bientôt l'été va montrer le bout de son nez. Après un début d'année relativement sec, les pluies abondantes des mois d'avril et de mai nous ont rassurés et permis à la nature de s'épanouir pleinement. Nous pouvons apprécier sa beauté. Espérons qu'avec l'arrivée de l'été et les beaux jours, la chaleur excessive et la sécheresse ne viennent tout ternir. L'été est signe de vacances pour certains, mais aussi de travail pour d'autres. Notre région, bénie par ses paysages et son climat accueille beaucoup de touristes. Notre village, même si l'aspect touristique est moins développé que chez certains de nos voisins : Riez, Sainte Croix du Verdon ou Moustiers-Sainte-Marie, n'en possède pas moins quelques attraits. Nous pouvons constater, l'été, un accroissement de la population, des vacanciers ou résidents secondaires qui viennent chercher la tranquillité. Depuis quelques années, le nombre de meublés, de gîtes a augmenté. C'est un signe positif, notre commune exerce une certaine attractivité grâce à son charme et à sa tranquillité. D'autre part, la politique d'aménagement et d'embellissement du village conduite depuis plusieurs années porte ses fruits et nous encourage à œuvrer dans ce sens. Un travail important a été réalisé sur la signalétique et la communication pour informer les habitants et les personnes de passage sur les manifestations organisées dans le village, les points à découvrir. La signalétique en bordure de la RD952 et le panneau d'information lumineux en sont la parfaite illustration. Nous pouvons aussi nous féliciter de l'ouverture depuis le 1^{er} mars, d'un restaurant qui manquait pleinement sur la commune. Avec le Café des Alpes, l'épicerie, le Romulus vient compléter l'offre. Avec des débuts plus que prometteurs, nous lui souhaitons une pleine réussite ainsi qu'à son équipe.

Renforcer la qualité de vie des habitants, attirer les visiteurs, voilà nos objectifs. Toutefois si des efforts importants sont faits quotidiennement par la commune, ceux-ci doivent être entendus et relayés par les habitants au risque de les paralyser. Et il y a un sujet très important que je voudrais développer et sur lequel vous sensibiliser, c'est celui général des déchets et plus particulièrement de leur gestion. Depuis 2013, cette compétence est exercée par la DLVA. Elle se décline en deux entités, la collecte et le traitement des ordures ménagères (containers) et le tri sélectif (colonnes de tri aux points d'apports volontaires).

Notre commune est relativement bien dotée en containers, même si à certains endroits, il en faudrait davantage. Leur collecte est assurée 3 fois par semaine par le service Véolia qui exerce une délégation de service public (DSP) pour la DLVA. Il y a 5 emplacements de colonnes de tri régulièrement collectées par le Sydevom auquel l'agglomération adhère. Derrière cette organisation, il y a un coût, qui ne cesse d'augmenter. Pour l'année 2017, le coût total de la gestion des déchets de la DLVA s'est élevé à 9 254 200 euros. Le coût est financé par la TEOM (la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) payée avec la taxe foncière. Une taxe dont chacun peut se plaindre car elle n'est pas équitable. Son taux était de 10.36%, elle passera en 2019 à 10.50% pour équilibrer le service. Si nous continuons ainsi, ce taux ne pourra que croître fortement car à l'heure actuelle nous ne trions pas assez (seulement – de 10% des déchets sur la DLVA), 90% de nos déchets collectés dans des bacs sont amenés au centre d'enfouissement et sur chaque tonne apportée dans ces centres l'Etat prélève la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). De 8 euros la tonne il y a quelques années, elle est de 25 euros la tonne à l'heure actuelle pour atteindre 65 euros la tonne en 2025 et 125 euros la tonne vers 2030 ! Une ruine ! Il faut donc diminuer l'enfouissement et pratiquer activement le tri ! Voilà notre salut, un impératif environnemental et financier. Déjà depuis le 1^{er} avril, les colonnes de tri peuvent recevoir d'autres déchets recyclables (un point détaillé est développé dans ce bulletin), désormais la balle est dans votre camp : nous devons tous trier. Cela doit devenir un geste naturel et ne plus se dire : je paie déjà, cela coûte cher, je ne vais pas encore trier ! Il s'agit de notre responsabilité, mais une responsabilité qui doit être partagée par les pouvoirs publics qui doivent contraindre les sociétés de conditionnement à réduire les emballages et à favoriser les consignes. Je vous invite à venir récupérer en mairie le bulletin d'information de la DLVA de mai 2019, spécial déchets ou le saisir sur le site de la DLVA. Après sa lecture je suis certain que vous ne pourrez plus rester indifférent.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Roumoules, mais vous pouvez aussi le trouver au secrétariat de la Mairie et à l'agence postale de Roumoules



Bon été à tous

Le Maire,

Gilles MEGIS

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal

Maire, Gilles MEGIS

1^{er} Adjoint, Serge CHUDZIK

2^e Adjoint, Concetta ZUNINO

3^e Adjoint, Jean BLANC

Robert AMBROSI

Annie BARATTA

Delphine CHAILLAN

Alain COCUAUD

Marie-Christine DEAUZE

Jean-Philippe LO SCHIAVO

Laurent MANUEL

Sébastien MOHEN

Gilles PRIN-ABEIL

Alain Patrick ROY

Annie TAXIL

Séances du Conseil Municipal

Comptes rendus sommaires

Séance du 19 décembre 2018

DPU non exercé : vente Razin/ Visini F 389, 387, 388,392,393.

Adoption du compte rendu de la séance du 26 novembre 2018, à l'unanimité.

N° 2018 – 080 - Coupe affouagère : Accord pour modifier le délai d'exploitation de la coupe jusqu'au 14 mars 2019. Faire délibération, à l'unanimité.

N°2018 - 081 – Demande de subvention exceptionnelle 2018 du Collège Maxime Javelly à Riez pour financer une chorale : Accord pour donner 150 € de subvention. Faire délibération, à l'unanimité.

N°2018 - 082 – renouvellement du certificat électronique mis en place suite au passage à la dématérialisation : Accord pour renouveler ce certificat. Faire délibération. À l'unanimité.

N°2018 – 083 – Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées. Accueil des gens du voyage, gémap, compétence commerce, compétence transport, de Gréoux les bains, ... Accord à l'unanimité. Faire délibération.

N°2018 – 084 – Lotissement Chauret 2 : Accord pour vendre le lot n° 9 d'une superficie de 1106 m² à Monsieur Stéphane ROUSSEAU et Madame Géraldine DERROUCHE pour un montant de 71 890 euros TTC ainsi que la parcelle annexe ZA 63 d'une superficie de 716 m² pour un montant de 1 432 euros. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2018 – 085 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 de l'extension BTA Miellerie parcelle ZC 116 : Accord pour la convention de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.

N°2018 – 086 – Actions d'intérêt communales en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : la DLVA a délibéré le 22 novembre concernant le transfert d'un certain nombre de points de la compétence commerce. Nous devons prendre une délibération qui acte cette modification. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

Commission intercommunale accessibilité : information.

Séance du 23 janvier 2019

Adoption du compte rendu de la séance du 19 décembre 2018, à l'unanimité.

N°2019 – 001 Convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune et la DLVA concernant les travaux de voirie de la placette située à la zone artisanale. Accord pour cette convention. Faire délibération à l'unanimité.

N°2019 – 002 – Convention avec la SCP du Canal de Provence qui souhaite implanter une canalisation dans la cadre de sa mission d'aménagement du plateau de Valensole afin de répondre aux besoins agricoles et de sécurisation de l'alimentation : Accord pour cette convention. Ces parcelles sont louées à des agriculteurs avec des baux ruraux. Faire la délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 003 - : Voirie route de Puimoisson de la ZA à sous la ferme Commandaire : Demander la subvention amende de police pour ce projet sur la route de Puimoisson Phase n°1 d'un montant de 114 500 euros ht. Faire délibération approuvant le projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.

N° 2019 – 004 - Gîte 4 rue des Oliviers : Suite aux dégâts engendrés par le sinistre GERMAIN sur ce gîte, nous avons cessé de facturer les loyers au locataire, Monsieur Blanc. Les travaux de réparation étant terminés, les loyers sont rétablis à compter du 1^{er} janvier 2019. Faire la délibération. A l'unanimité.

N° 2019 – 005 - Indemnités élus : Suite à la note d'information préfectorale relative à l'impôt sur le revenu des indemnités de fonction des élus et à l'indice applicable pour le calcul des indemnités de fonction des élus et dans la perspective de nouvelles modifications de la base de calcul, nous devons redélibérer pour substituer à la référence formelle à l'indice brut 1015 une référence générique à « l'indice brut terminal de la fonction publique ». Les taux de pourcentage des indemnités fixés par la délibération 2014-020 restent inchangés. Faire délibération. A l'unanimité.



LA VIE MUNICIPALE

Repas des plus de soixante ans : Demander des devis à Bondil à Moustiers, à Veith à Riez et à Xavier Meyere, Aux Milles Saveurs à Aups et à Gradian traiteur à Vinon sur Verdon.

Demande d'emplacement sur marché par Mme EP AKARI. Accord pour le jeudi pour vente de poulet braisé.

Lecture d'un courrier reçu en mairie de la part d'un groupe de citoyens anonymes.

Séance du 21 février 2019

Adoption du compte rendu de la séance du 23 janvier 2019, à l'unanimité.

N° 2019 – 006 : Rapports eau et assainissement, Spanc DLVA 2017 : Sans observation. Avis favorable pour ces rapports. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 007- Convention cadre de partenariat avec le CNFPT : Accord pour cette convention relative à la formation complémentaire concernant les actions de formation continue (stages payants), les dispositifs spécifiques et les publics non cotisants pour 2019. Faire délibération. À l'unanimité.

Monsieur Gilles Prin-Abeil étant concerné par le sujet ne participe ni au débat ni au vote.

N° 2019 – 008- Travaux pour bibliothèque dans local sous la mairie : Accord pour le devis d'honoraires de Monsieur Gilles Prin-Abeil pour réaliser la déclaration préalable d'un montant de 1 500.00 euros HT. Faire délibération, à l'unanimité ;

Monsieur Gilles Prin-Abeil revient en séance.

Concession de jouissance annuelle de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2019. À l'unanimité

Programme ONF 2019 : L'ONF propose dans le cadre de l'aménagement de la forêt communale l'entretien du périmètre peinture parcelle ONF 12p. Accord à l'unanimité.

Repas des plus de soixante ans : la proposition de l'entreprise aux mille saveurs Xavier Meyere est retenue. À l'unanimité.

N° 2019 – 009- Achat véhicule : Demander la subvention du Fodac au Département 04 la plus élevée pour l'achat d'un véhicule utilitaire. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 - 010 – Fonds de Solidarité pour le logement : Participation pour 2019 de 0,61 € par habitant soit 463.60 €. Faire délibération à l'unanimité.

N° 2019 - 011 –Crèche la Marelle enchantée : Dans l'attente de la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF, cette Crèche a besoin d'une avance sur subvention afin qu'elle puisse continuer à fonctionner, Accord pour verser une avance de 4 500 euros. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 - 012 – Convention avec le SDE 04 pour les travaux d'enfouissement du réseau de téléphonie rue des Remparts et rue Cayoni : Accord pour la convention de travaux et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. La participation communale s'élève à 10 478.87 euros à verser au SDE en quatre annuités égales. À l'unanimité Faire délibération.

N° 2019 - 013 – Dépenses d'investissements avant le vote du budget : Accord pour faire cette délibération afin de payer les frais de notaire concernant l'achat du terrain Coupier. Faire délibération à l'unanimité.

N° 2019 – 014 : Subventions 2019 : 400 € à l'Association des Parents d'Elèves Roumoules APER, 1500 € au Club Inter-Ages « le Colombier », (Mme Christine Déauze et Monsieur Sébastien Mohen quittent la salle et ne participent pas au vote de la subvention ci-après) 5 500 € au Comité des Fêtes de Roumoules (ils reviennent en séance), 200 € à Forme détente vitalité, 1 500 € pour les Festivades à l'association les Ateliers de la Goulotte à Roumoules, 500 € Au Moto Club de Roumoules, 2 000 € à la Coopérative Scolaire de l'École de Roumoules, 150 € à l'association VOVINAM, 50 € à l'amicale Cyclotouriste Riezoise, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, (Mme Christine Déauze sort et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € au Club de randonnée les Godillots fleuris, (elle revient en séance), 50 € à l'école de ski Riez, 50 € au secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir Français, 50 € à l'Union Nationale des Combattants, 50 € au FNACA (M. Cocuau quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € au tennis club Riezois, (Il revient en séance), 50 € à l'association Entente Riezoise du Basquet, 50 € à l'association française des scléroses en plaques, 50 € à AFM TELETHON, 50 € à l'A.P.A.J.H, 50 € à Bouchon d'Amour, 50 € à la Ligue contre le Cancer, 50 € à l'Association PERCE-NEIGE, 50 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 50 € au Secours Populaire, 50 € au COOMAID, 50 € à l'association France Rein et 300 € à l'association Poètes des Hautes Terres. Faire délibération. À l'unanimité ;

Ville Prudente : Se renseigner pour un panneau labellisé ville ou village prudent.

Lecture d'un courrier reçu en mairie de la part d'un groupe de citoyens anonymes.

Séance du 8 mars 2019

Adoption du compte rendu de la séance du 21 février 2019, à l'unanimité.

N° 2019 – 015 : Prêt travaux école : Accord pour consolider le prêt de 179 000 euros avec les conditions proposées par le CRCA pour établir un prêt d'une durée de 7 ans avec un taux fixe. Prendre la délibération autorisant M. le Maire à signer et faire toutes les démarches nécessaires à cette consolidation d'emprunt. A l'unanimité.

N° 2019 – 016- Recrutement accroissement activité : Accord pour établir la délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. À l'unanimité.



N° 2019 – 017- Création d'un emploi technique à 26 heures par semaine : Accord pour créer cet emploi permanent à temps non complet à 26 heures pour le service cantine, garderie et entretien bâtiments communaux. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 018- Journée « Au plus près des N° 2019 – 018- Journée « Au plus près des pompiers de Riez » : le CIS Riez organise une journée d'information sur la grande famille qu'incarne le monde des pompiers le samedi 29 juin 2019 avec des activités ludiques. Accord pour une subvention exceptionnelle de 200 euros. Faire délibération. A l'unanimité.

Séance du 27 mars 2019

DPU non exercé : vente Bietry/Laussac parcelle ZS 181. **Adoption du compte rendu** de la séance 8 mars 2019, à l'unanimité.

N° 2019 - 019 – Comptes de gestion 2018 : Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire Délibération. *Monsieur le Maire quitte la séance*

N° 2019 - 020 – Monsieur Serge Chudzik, 1er adjoint présente les comptes administratifs 2018 : Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire la Délibération.

Monsieur le Maire revient en séance.

Délibérations d'affectation des résultats :

* **N° 2019 - 021 –** Pour la Commune : Apurement déficit d'investissement au compte 1068 de 104 571.40 euros.

Report à nouveau en fonctionnement : 153 988.55 euros.

* **N° 2019- 022 –** Pour le budget lotissement Artisanal :

Report de l'excédent de fonctionnement de 21 153.62 euros.

Report de l'excédent d'investissement de 37 430.85 euros

* **N° 2019 - 023 –** Pour le budget le lotissement Chauret 2 :

Report de l'excédent d'investissement de 99 750.47 euros.

Accord à l'unanimité.

N° 2019 - 024 – Vote du taux des taxes des contributions directes :

La taxe habitation reste à **3.46 %**.

La taxe foncière sur les propriétés bâties reste à **10.62 %**.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties reste à **39.02 %**.

Pour un montant de 135 702 euros.

Conformément à la réforme de la Taxe Professionnelle, le produit attendu au titre du versement des produits du GIR et des allocations compensatrices est de 53 757 euros.

Faire la délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 025 - Budgets primitifs 2019 pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Ceux –ci sont adoptés à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2019 – 026 - Travaux aménagement bibliothèque : Accord pour ces travaux. Demander la subvention du Frat à la Région. Faire délibération, à l'unanimité.

Demande de M. Aimé Chiappetta pour acquérir les parcelles ZC 198 et ZC 200 mitoyennes de son habitation afin d'y planter des oliviers. La commune n'est pas favorable pour vendre ces parcelles. 12 Pour et 1 abstention.

Séance du 24 avril 2019

DPU non exercé : vente Martinez/Claeys parcelle F183. **Adoption du compte rendu** de la séance 27 mars 2019, à l'unanimité.

Cérémonie du 8 Mai : Commander la gerbe à la fleuriste à Riez. Cérémonie à 11h30.

N° 2019 – 027 – Lotissement Chauret 2 : Accord pour vendre le lot n° 2 d'une superficie de 680 m² à Monsieur et Madame Pierre-Yves et Denise COUSPEYRE pour un montant de 44 200 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité cette délibération annule et remplace celle du 28 août 2018 n°2018-056.

Monsieur Gilles MEGIS quitte la séance et ne participe pas au vote

N° 2019 – 028 – Lotissement Chauret 2 : Accord pour vendre le lot n° 1 d'une superficie de 862 m² à Monsieur et Madame Raymond et Annie METERY pour un montant de 56 030 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité Monsieur Gilles MEGIS revient en séance

N° 2019 - 029 – Travaux école rénovation préau et isolation : Demander la subvention « fonds de concours de la DLVA » pour ce projet. Faire délibération à l'unanimité

N°2019 – 030 – Convention avec la SCP du Canal de Provence qui souhaite implanter une canalisation sur la parcelle cadastrée ZY 25 dont la commune est propriétaire et la SAM Monte Carlo Radiodiffusion est preneur à bail, dans la cadre de sa mission d'aménagement du plateau de Valensole afin de répondre aux besoins agricoles et de sécurisation de l'alimentation. Accord pour cette convention. Faire la délibération, à l'unanimité

Programme d'électrification 2019 : Faire un courrier au SDE 04 pour proposer les travaux suivants pour 2019 : 1) enfouissement réseaux électriques Quartier de Béard ; 2) enfouissement réseaux de la RD952 à Chauret ; A l'unanimité.

Madame Christine DEAUZE quitte la séance et ne participe pas au vote

N° 2019 – 031- Animations fête st Pierre : Accord pour une subvention exceptionnelle de 1 650 euros au Comité des fêtes de Roumoules pour l'organisation d'animations pour la fête Saint Pierre. Faire délibération. A l'unanimité. Madame Christine DEAUZE revient en séance.



Fédération nationale des Communes forestières :
Reporté

N° 2019 – 032- ONF : Motion de soutien pour l'arrêt des suppressions de poste de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers, maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF. Accord pour cette motion. Faire délibération à l'unanimité.

N° 2019 – 033 – Délibération modificative n°1 Chauret 2 : Chapitre 040 compte 3355 – 322 581,23 ; chapitre 040 compte 3555 + 322 581,23. Accord à l'unanimité.

N° 2019 – 034- Reprise et intégration des données issues des fichiers Excel et Word pour logiciel cimetière par l'entreprise groupe GFI Géosphère : Accord pour ce devis de 2 300 euros HT. Faire délibération, à l'unanimité.

Plan de formation 2019 : Accord pour le plan de formation présenté. A l'unanimité.

L'association des Maires de France appelle les communes de France à s'associer au côté de l'Etat et de la ville de Paris à la restauration de la cathédrale Notre Dame dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine. A étudier.

Séance du 15 mai 2019

Adoption du compte rendu de la séance 24 avril 2019, à l'unanimité.

N° 2019 – 035 – ONF : Compte tenu d'un peuplement pauvre et difficilement exploitable, la commune décide de renoncer à exploiter les parcelles forestières U 9/11/12 et 14, U 13 et U 3a/3b et U 6. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2019 – 036 – Fédération nationale des Communes forestières a engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office national des Forêts (en lieu et place de la DGFIP) qui a été mis en place sans leur avis contrairement à ce qui était prévu dans le contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 avec l'Etat. Accord pour faire une délibération dans ce sens. A l'unanimité.

N° 2019 – 037- Modifications des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon : le développement de la représentation de l'ensemble région département tout en maintenant une représentation majoritaire pour l'ensemble des collectivités locales, compétence Gémapi et intégration au syndicat mixte des collectivités ayant délibéré pour intégrer ce syndicat. Accord pour ces modifications. Faire délibération à l'unanimité.

N° 2019 – 038 – Afin d'assurer la gouvernance du syndicat mixte de gestion du PNRV, il est nécessaire de désigner 1 délégué titulaire et 2 délégués suppléants. A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret. M. Alain Patrick ROY est élu délégué titulaire. M. Gilles PRIN-ABEIL est élu délégué suppléant et M. Alain COCUAUD est élu délégué suppléant. Les trois sont élus à l'unanimité. Faire délibération.

Wifi : Après étude des conditions pour mettre en place la Wifi dans le village, le conseil municipal renonce à ce projet trop onéreux. A l'unanimité.

N° 2019 – 039 – Nomination de la zone artisanale située route de Puimoisson : Cette zone artisanale a 4 noms différents. Ce qui complique la géolocalisation des entreprises. Cette zone artisanale aura pour seul nom Zone artisanale Le Colostre. Une numérotation des bâtiments et entreprises sera mise en place. Les voies qui se trouvent dans cette zone artisanale seront nommées ainsi : 1 - la voie l'Argentièrre, 2 - la voie le Colostre. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2019 – 040 – Délibération modificative n°1 budget commune : 2135.114 +250 € ; 2135.130 +210 € ; 2183.94 +2840€ ; 2151.103 -3300€. Faire délibération à l'unanimité.

Privatisation des barrages : le conseil municipal est contre.

IFCE : Accord pour verser à Sylvie RIGGI les indemnités élections. A l'unanimité.

Séance du 5 juin 2019

Adoption du compte rendu de la séance 15 mai 2019, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Prellier / Venet F 277.

Permis de construire Mme Emmanuelle RAVEL : reporté

N° 2019 – 041 – ONF : Compte tenu d'un peuplement pauvre et difficilement exploitable, la commune décide de renoncer à exploiter les parcelles forestières 9 – 11 – 12 et 14 Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-035 du 15 mai 2019

N° 2019 – 042 – ONF : Remplacement de type de coupe. La parcelle 3 = UG9 et la parcelle 6 = UG10 prévues initialement en coupe d'amélioration seront remplacées par une coupe de régénération. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2019 – 043 – Nomination de la zone artisanale située route de Puimoisson : Cette zone artisanale a 4 noms différents. Ce qui complique la géolocalisation des entreprises. Cette zone artisanale aura pour seul nom Zone artisanale Le Colostre. Une numérotation des bâtiments et entreprises sera mise en place. Les rues qui se trouvent dans cette zone artisanale seront nommées ainsi : 1 - Impasse du Colostre, 2 – Route des Plaines de la Tour, 3 – Rue l'Argentièrre. Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-039 du 15 mai 2019

N° 2019 – 044 – Désignation coordinateur d'enquête pour le recensement 2020 : le recensement des habitants de la commune va se dérouler en 2020. Accord pour désigner un coordinateur communal qui sera responsable de la préparation de la collecte et de son suivi notamment dans l'encadrement au quotidien des agents recenseurs. Faire une délibération dans ce sens. A l'unanimité.



LA VIE MUNICIPALE

N° 2019 – 045- Délibération modificative n°2 budget

CHAURET 2 : Chapitre 040 compte 3355 – 322 581,53 ; chapitre 040 compte 3555 + 322 581,53. Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-033 du 24 avril 2019

N° 2019 – 046 – Achat voiture, Après étude des différents devis, le devis de Renault du 04/06/2019 pour un kangoo express maxi grand volume GDV/OL extra-link DCI 90 pour un montant de 13 549.46 euros ht soit 16 200 euros TTC comprenant les options, les accessoires, les suppléments, la carte grise et les frais annexes est retenu à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2019 – 047 – Répartition des sièges

communautaires : En vue du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020, le conseil municipal décide de fixer la répartition des sièges communautaires comme indiqué sur le tableau présenté par le président de la DLVA : chaque commune dispose d'au moins 1 siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 048 – Convention sur la participation financière des communes pour l'accueil des

gendarmes mobiles : Comme chaque année, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août, la commune de Riez va accueillir des gendarmes mobiles. Les petits déjeuners ne seront pas pris en charge par l'Etat. Accord pour signer la convention avec la mairie de Riez pour la participation financière de 150 euros pour l'accueil de ces gendarmes mobiles. A l'unanimité. Faire délibération.

Nouveau site internet de la commune

***Vous pouvez y retrouver le bulletin municipal
et d'autres informations sur la commune***

<https://www.roumoules.fr/>



Secrétariat de la Mairie

Fermeture

Lundi 5 août 2019

Vendredi 16 août 2019

Horaires

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Tel & fax : 04.92.77.85.02

Mail : mairie-roumoules@wanadoo.fr

Agence postale communale

Fermeture

Vendredi 16 août 2019

Horaires

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tel: 04.92.77.79.50



État Civil

BAPTEME CIVIL



13 avril 2019 Nathéo, Matys, Solann MOHEN



Mariage



24 mai 2019 Alexandra PAILLY
et
Roland ALLARD



Décès et inhumations

15 janvier 2019
5 juin 2019
10 juin 2019

M. Fabien BOURJAC
M. Frédéric BARATTA
M. Michel BOUCHARLAT



REALISES au 1^{er} semestre 2019

Les travaux de l'école : un chantier très important commencé en 2018, qui s'est poursuivi durant ce 1^{er} semestre 2019 avec la réhabilitation d'une salle de classe pendant les vacances de février et la classe de maternelle et l'ancienne cantine durant les congés de printemps. Reste la partie verrière avec l'achèvement des travaux pour juillet 2019. L'école réhabilitée devra être opérationnelle pour la rentrée de septembre. Nous souhaitons que ces travaux permettent à tout le personnel travaillant à l'école, les enfants, de travailler dans des conditions encore meilleures. Concernant le plan de financement de ce projet, nous avons reçu le concours de la Région Sud PACA qui nous a octroyé 40 000€ ainsi que la DLVA qui nous a alloué un Fonds de concours de 19 000€. Ce projet a été subventionné, pour l'instant à la hauteur de 60%. La commune consacre beaucoup de moyens pour son école qui jouit d'une très bonne réputation. Cela nous conforte dans la considération que nous lui portons.

Installation de nouveaux jeux par les employés communaux : des jeux nous ont été gracieusement donnés par la commune de Sainte Croix du Verdon, qui renouvelait les siens, et ont été installés par nos employés à l'aire de jeux de la Garenne et à celle de Béard à côté du city stade. Ils complètent ceux déjà installés pour le plus grand bonheur de nos enfants. Nous souhaitons que leur utilisation se fasse dans le plus grand respect de ces équipements.

Travaux de renforcement et de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de la Rue de Cayoni : ces travaux sont réalisés et financés par la DLVA, compétente en la matière.

Raccordement de la Fontaine du Thorand en face le Café des Alpes, à la surverse de la source Bassac :

ces travaux ont été réalisés en début d'année par nos employés. Un robinet poussoir permet toujours l'accès à l'eau potable mais l'eau qui coule est celle de la source. Notre objectif est de raccorder, si cela s'avère possible, les 4 autres fontaines du village : les 2 de la Rue grande, celle de Cayoni - Rue des Remparts et celle de Villeneuve. Même avec un débit très réduit, l'eau potable qui coule en permanence de ces fontaines est un luxe que la Commune ne peut plus se payer, le coût devenait onéreux et disproportionné.

A venir

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques :

réalisés par le Syndicat D'Energie (SDE) 04, ces travaux permettent d'enfouir les réseaux de la Rue de Cayoni et d'une partie de la Rue des Remparts à partir du mois de juin. Ces réseaux vraiment inesthétiques étaient aussi dégradés. La commune en relation avec le SDE04 s'efforce de faire enfouir les derniers réseaux secs surtout dans la partie haute du village. Après ces travaux, la commune réaménagera ces rues.

Achat d'un véhicule pour les employés du technique :

le Peugeot Partner arrive au terme d'une longue période au service de la commune. Après consultation, le conseil municipal a décidé d'acheter un véhicule utilitaire, un kangoo express maxi grand volume. Nous avons obtenu une subvention du conseil départemental 04 au titre du Fonds Départemental d'Appui aux Communes (FODAC) 2019.

Mots croisés

Horizontalement : 1. Personne qui écrit des livres – 2. Tromper, leurrer – 3. Féminin de l'un / Qui a très bien mangé – 4. Après la capitale Washington / Orner, passé simple, tu – 5. Loder, imparfait, ils – 6. Pronom de conjugaison familial / Appel au secours de marins – 7. Organe de notre corps qui filtre et nettoie le sang / Avoir, présent, je – 8. Ils constituent notre squelette / Nazis / Devant un verbe pronominal.

Verticalement : 1. Celui qui a un savoir étendu – 2. Examen mettant en concurrence plusieurs candidats – 3. Passage entre des maisons – 4. Pronom de conjugaison / Vert, dans le désert – 5. Voir, conditionnel, nous – 6. Espaces de sable où se déroulent des combats – 7. Coup de feu / Le champion – 8. Ancien royaume franc entre la mer du Nord, la Meuse et la Loire ; son nom fait penser à la Suisse.

1 2 3 4 5 6 7 8

1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								



Bibliothèque

Durant l'été, votre médiathèque reste ouverte.

Tous les mercredis de 17 h à 19 h

Tel : 04 92 77 73 68 ou 09.77.80.07.13

Mail : bibliotheque.roumoules@wanadoo.fr

Bienvenue dans
l'Univers des livres.

Les Animateurs sont heureux de vous annoncer que les quatre ouvrages retenus pour le prix des Médiathèques DLVA 2019 "Une terre, un ailleurs" vous attendent dès à présent à la Médiathèque place de la Blachette à Roumoules.

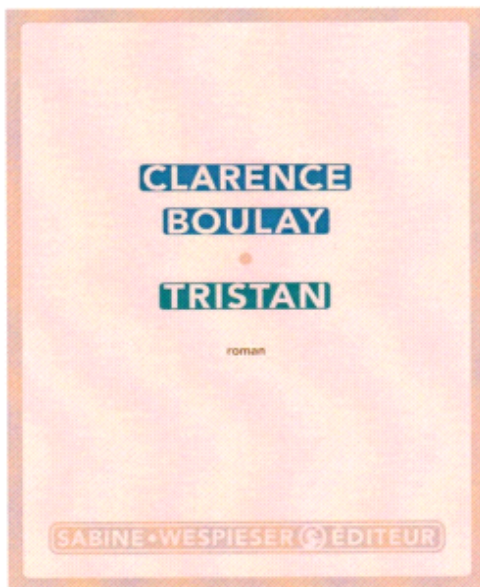
Comme chaque année, à l'issue d'un tirage au sort qui aura lieu le 23 Novembre, un lecteur se verra remettre... (ce sera la surprise).

Restant persuadés que vous serez nombreux à nous rendre visite pour découvrir ce rendez-vous annuel de la lecture, Marie, Michelle, Michel et Daniel vous disent à très bientôt et vous souhaitent un excellent Eté littéraire.

Découvrons maintenant les livres et leurs auteurs, en lice pour ce nouveau rendez-vous.



Tristan da Cunha C'est à la fois l'île principale et l'archipel volcanique situé dans l'océan Atlantique Sud. Tristan da Cunha fait partie du territoire britannique d'outre-mer. Elle est considérée comme la terre la plus isolée au monde. Son accès est particulièrement difficile en raison des conditions climatiques, de son éloignement...



Lecture 3

On est sans doute dans l'un des endroits les plus inhospitaliers du monde. On se sait pas ce qui a poussé Ida, la narratrice, à partir dessiner et écrire à Tristan. Le lecteur qui ouvre le livre est parti avec elle et va vivre tout son séjour. Il comprendra comment un tel isolement géographique, une telle dépendance de la nature, bousculent l'âme. Il vibrera devant la beauté des paysages sans pareils.



PRIX DES MEDIATHEQUES

Durance Luberon Verdon Agglomération

Une
un.Terre,
ailleurs

Nom :

Prénom :

n° de carte lecteur :

Médiathèque d'inscription :

CLARENCE BOULAY

Clarence Boulay, née en 1984 à Vannes, est plasticienne et scénographe, diplômée de l'École des beaux-arts et de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. Ses nombreux séjours dans des espaces insulaires, notamment huit mois à Tristan da Cunha en 2011, lui ont inspiré son premier roman, *Tristan*,

paru en janvier 2018 chez Sabine Wespieser éditeur, de même qu'ils nourrissent sa réflexion de doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales. Sa thèse en cours porte sur le vide comme tension créatrice.

Tristan de Clarence Boulay

Editions Sabine Wespieser 2018 – premier roman

Lecture 1

C'est une musique d'embruns et de nuages glissant au loin. Un huis clos naturel, où se sont réfugiés femmes et hommes. Pour Ida, une nouvelle existence débute. Dessinatrice, son œil va et vient Jusqu'à sa rencontre avec Saul. C'est un livre de houle et de vent, un roman qui, au gré des vagues finit par griser le lecteur. Sur cette île on oublie la ville, les bruits, on part sauver les oiseaux, un livre qui fait du bien.

Lecture 2

Il y a l'île et l'archipel, des bouts de terres volcaniques perdus au nord des Quarantièmes Rugissants. Il y a la communauté qui accueille « les naufragés » échoués, mais de manière très temporaire. Il y a Ida, française, qui y débarque seule par le fait du hasard et qui vit sa solitude avec ses carnets à dessin qui font voir l'île dans ses parcours et ses paysages. Il y a Saul, l'homme de l'île, instigateur du choc amoureux, qui apprend à Ida la règle tacite de l'île.

On ferme le livre comme Ida quitte l'île; pour recommencer à respirer plus large, ailleurs, mais avec le regret d'une illusion de paradis.



Les chroniqueuses
du Prix « Une Terre, un ailleurs »
Lectures par FB, JB, MF, CB, CP, NR, FR et YS



MARY LYNN BRACHT

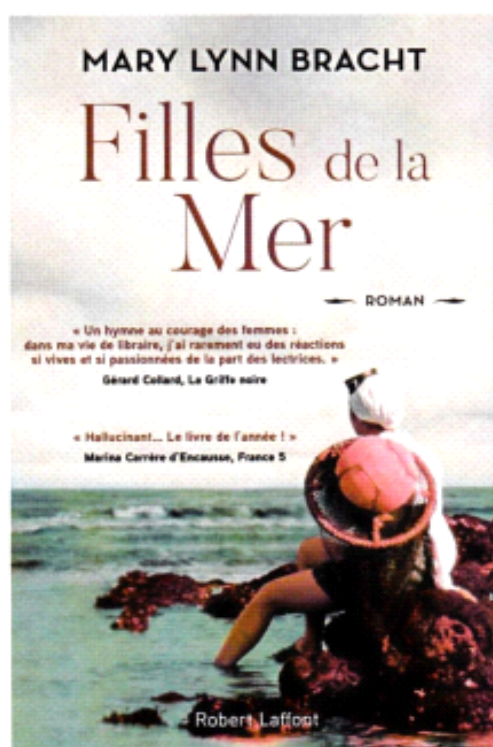
Américaine d'origine sud-coréenne, **Mary Lynn Bracht** vit à Londres depuis plus de dix ans.

Elle a obtenu un master de Creative Writing à Birkbeck en 2015.

Elle a passé son enfance et sa jeunesse dans une petite ville du Texas au sein d'une

large communauté de femmes sud-coréennes et à été très influencée par les épreuves qu'ont connues et endurées sa mère et des milliers d'autres femmes qui ont grandi en Corée après la guerre.

« On reste abasourdi, longtemps, après avoir refermé le livre. C'est à un constat terrifiant qu'invite Mari Lynn Bracht : un homme dans un pays en guerre peut abuser de son pouvoir de vainqueur et laisser libre cours à ses plus vils instincts... »



Filles de la Mer de Mary Lynn Bracht
traduit de l'anglais par Sarah Tardy
Editions Robert Laffont 2018 – premier roman

Lecture 1

Île de Jetsu en 1943, alors que le Japon a annexé la Corée depuis 1910. Il est interdit de parler, lire ou écrire en coréen. Hana conserve ses origines à travers la passion familiale, la pêche, et surtout Hana est comme sa mère, plongeuse dans les eaux glaciales pour aller chercher les abalones, pour préserver une indépendance rare. Emi, sa sœur, trop jeune pour plonger, a infiniment besoin d'être protégée : « Ne les laisse jamais vous voir » dit sa mère en parlant des soldats japonais, faisant promettre à Hana de veiller sur Emi...

« Filles de la mer » est un livre bouleversant, qui fait mal au ventre, qui doit servir d'exemple dans les livres d'histoire.

Lecture 2

On reste abasourdi, longtemps, après avoir refermé le livre....Le récit transporte le lecteur en Corée du Sud, en 1911, sur l'île de Jetsu occupée par les troupes japonaises. Sur cette petite île, on est « Haenyeo » de mère en fille, une plongeuse qui réalise au quotidien l'exploit de nager en apnée en eaux profondes pour couper les abalones dont la vente nourrit la famille. Mais ce destin, qui devrait être celui des deux sœurs, « filles de la mer », Hana et sa cadette Emi, va se fracasser contre le mur de l'horreur. Un livre pour éveiller les consciences.

Lecture 3

...il faut saluer l'écriture. Parce que, au travers des situations les plus cruelles, la narration sait faire partager ce qui fait vivre Hana et Emi, les deux héroïnes du livre : la situation de « Haenyeo » qui, bien plus qu'un métier est une position sociale fondatrice d'une société ; l'amour de ces deux sœurs, dont l'une, Hana, a sauvé l'autre au risque de se perdre ...

Les chroniqueuses
du Prix « Une Terre, un ailleurs »
Lectures par FB, JB, MF, CB, CP, NR, FR et YS

Lecture 4

... La guerre est une chose terrible et injuste. Lorsqu'elle s'arrête, des excuses doivent être faites, des réparations doivent être exigées et le souvenir des épreuves endurées par les survivants doit perdurer. C'est en nous souvenant du passé que nous l'empêcherons de se répéter...



FIONA MELROSE



Fiona Melrose est née à Johannesburg mais a passé la majeure partie de sa vie adulte au Royaume-Uni, d'abord à Londres puis à East Anglia. Elle a déménagé à Suffolk pour se concentrer sur son écriture et c'est là que *Midwinter* a été conçu. Auparavant, Fiona a travaillé dans le milieu universitaire, les ONG, les affaires pu-

bliques et en tant qu'analyste des marchés émergents. Elle continue à garder un pied sur les deux continents et passe actuellement la majeure partie de son temps en Afrique du Sud où elle achève son deuxième roman. .

***Midwinter** « Ce récit intimiste, douloureux et captivant dit au lecteur l'émotion et la tendresse d'un père pour son fiston agaçant, attachant, en lutte avec la honte et le chagrin ... Une lecture fascinante »*

Midwinter de Fiona Melrose

Editions La Table Ronde 2018 – premier roman

Lecture 1

Midwinter est le nom de famille de Landyn, le père, et de Vale, le fils. Le premier est veuf, le second orphelin de mère. Ils exploitent une grande ferme dans le Suffolk britannique. La mort tragique de Cecelia, gravée dans la mémoire du petit garçon Vale, survenue en Zambie où Landyn était allé chercher une existence meilleure, a cassé leur vie.

Lecture 2

La renarde sait quand elle peut quitter ses petits, mais elle ne les abandonnera jamais tout à fait. « Ce n'est pas elle, c'est juste une renarde », dit Vale...Ma a été tuée. Vale a tout vu. Ils essaieront de faire leur deuil, ils enterreront la renarde ensemble. Un livre d'une grande justesse dans les sentiments, amour, maladresse, rudesse, un amour entre hommes, entre adolescents, où la femme est omniprésente. Ma la mère, Beth la serveuse, et la renarde, qui les sauve, parce qu'elle est la vie.

Lecture 3

« Un putain de gâchis » Pa' et son fiston Vale ne trouvent pas les mots pour se dire le chagrin et la colère qui les tourmentent. Le roman saisit en virtuose, avec une écriture puissante, l'amour de ce « couillon de père » pour son fiston agaçant, attachant, en lutte avec la honte et le chagrin.

Lecture 4

...Un roman qui traite de la culpabilité et de la relation entre un père et son fils, deux hommes, aussi fragile que leur quotidien est rude.

Lecture 5

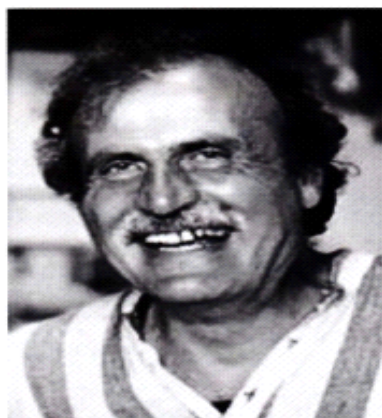
Je termine Midwinter : excellent. Il y a une justesse dans les rapports même s'ils se font mal. Quel hiver !!! Quelle fatalité !!! Quelle force de vivre quand même !!! ...



Quai Voltaire

es chroniqueuses
u Prix « Une Terre, un ailleurs »
ectures par FB, JB, MF, CB, CP, NR, FR et YS

L'ACTIVITE COMMUNALE

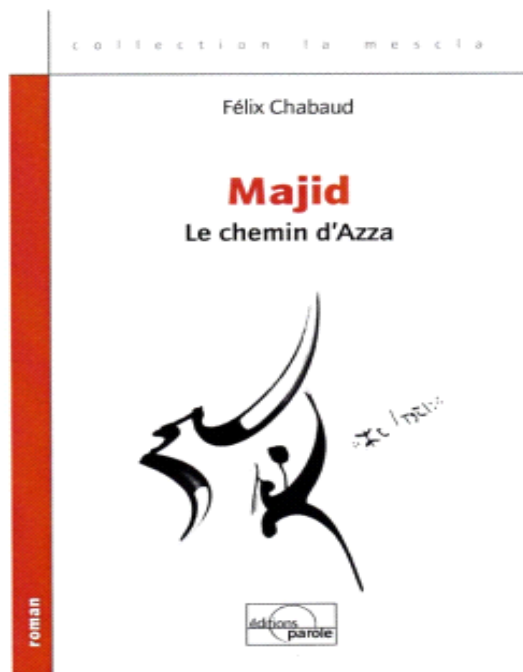


FÉLIX CHABAUD

Natif du Var, Félix Chabaud, est auteur, comédien, scénographe, créateur de spectacles depuis 1977. Il se présente comme un homme qui parle aux oliviers : « J'aime travailler la terre, la pierre, le bois. J'aime regarder les oliviers et les aider à faire leur patiente alchimie. Je me sens proche de tous ceux qui m'ont précédé sur ce terrain au

cours des siècles. » Comme Jean Giono, comme Maria Borrély, comme Pierre Magnan, Félix Chabaud fait partie de ce chœur de voix que s'est donné la Provence pour chanter ses habitants au travail, sa terre ingrate, le courage de sa nature face aux rigueurs de l'hiver et de l'été. **Majid** est son deuxième roman.

***Majid** « C'est un livre sur fond d'étoiles. Le père de Majid, Nourredine, est parti une nuit. Mais Majid a vu au-dessus des traces de son père sur la dune, dans le ciel, en langue berbère, en langue Tifinagh, le signe de l'homme libre »*



Majid : le chemin d'Azza de Félix Chabaud Editions Parole 2018

Lecture 1

L'histoire du jeune Majid, inspirée par la force des paysages et des habitants du Maroc berbère Mutations subies par une société traditionnelle. Livre écrit tout en poésie.

Lecture 2

Vous voyagez avec Majid dans l'immensité du désert et l'entrelacs des dunes. Vous vous laisserez enrouler dans l'imaginaire du conteur, vous écouterez « le silence qui rend fou » et vivrez le sort d'une tribu berbère déchirée par l'appel d'un autre monde. ...L'écriture de Félix Chabaud c'est la voix du conteur. Des images, la saveur des mots, le rythme de la poésie pour apprivoiser les mystères d'un paradis perdu.

Lecture 3

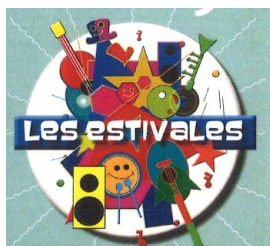
La vie de Majid sera émaillée d'épreuves, de doutes. La tribu et la tradition étouffantes. Mais Mahjoub est là, le guide respectueux, son père, son frère qui l'enverra à l'école, qui veillera sur lui, qui arrivera un jour avec l'institutrice de Tanger, Naima... Mais rien n'empêchera le Drâa d'être en colère, rien n'empêchera le vent qui rend fou de souffler, rien n'empêchera le cheikh de punir.

Lecture 4

L'histoire de Majid est une vraie Histoire. C'est celle d'un peuple, d'une manière de vivre : une tribu nomade, pour nous lecteurs d'ici et d'aujourd'hui, c'est un autre monde. Le fil rouge ce sont les étoiles et ce chemin d'Azza qui se lit dans tous les ciels du monde, quel que soit le nom que l'on donne aux étoiles.

des chroniqueuses
du Prix « Une Terre, un ailleurs »
lectures par FB, JB, MF, CB, CP, NR, FR et YS

Samedi 27 juillet 2019 à 21h30



Concert gratuit DELTA BLUE

Place de la République



Repas des plus de 60 ans

Le repas des anciens s'est déroulé le 10 mars. Comme à l'accoutumée, les participants étaient venus nombreux, dans une ambiance conviviale, pour le plaisir de tous. C'est Xavier MEYERE, traiteur des « Mille Saveurs » à Aups, qui avait préparé le repas, apprécié par tous.

L'animation musicale était assurée par Louis Soulan et les « Toto Boys ».



L'assiette aux senteurs de provence



Les petits rougets à la Niçoise



*Le filet de pors aux olives
Avec écrasé de pommes de terre
et flan de légumes*



Brie, bleu, chèvre et mesclun



La tarte aux citrons meringuée



café et flan aux oeufs

Bienvenue à ...

La P'tite Rome devient LE ROMULUS

06 16 26 10 99

Rue de Villeneuve, 04500 ROUMOULES

Ouvert tous les jours sauf le jeudi

Mardi, Mercredi et Vendredi de 7h à 15h et 18h à 22h

Samedi, Dimanche et Lundi de 10h à 15h et 18h à 22h

Thierry, Moises et Marilyn vous accueillent désormais dans une ambiance simple et conviviale.

Nous disposons de 4 gîtes aux couleurs provençales.

Pour profiter de votre séjour à quelques minutes du Lac de Sainte Croix et des Gorges du Verdon,

le snack Resto vous propose un menu du jour "tout fait Maison" mais aussi les traditionnels Burgers, Kebab, Salades...

Au plaisir de vous voir nombreux



Éducation



ECOLE

GARDERIE

CANTINE

Rentrée des classes,
le lundi 2 septembre 2019

La cantine reprendra le jour de la rentrée des classes

- Inscription en Mairie aux jours et heures d'ouverture
- **Tarif** : 3.65 € (tarif de juin 2018)



L'inscription à la garderie se fera pour l'année ou exceptionnellement elle pourra se faire mois par mois à condition que l'enfant soit inscrit avant le 25 du mois précédent en mairie.

Toute inscription sera due même si l'enfant est absent.

La garderie **ferme à 18h**. Les parents ou les responsables de l'enfant devront venir le chercher avant.

La garderie reprendra le jour de la rentrée des classes.

- Inscription en Mairie avant la rentrée.
- Horaires** :
- Matin de 7h45 à 8h50 : du lundi au vendredi
- Soir de 16h30 à 18h00 : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- **Tarif** : 1,50

(dossier à déposer en Mairie avant le 15 Août 2019).

Une année, ou presque à l'école Pierre Guillaumond

L'année 2019 a commencé de manière très agréable avec la classe de neige pour les élèves du CP au CM2, qui ont eu la chance de passer 5 jours inoubliables à Montclar, du 14 au 18 janvier. La plupart ont chaussé des skis pour la première fois et ont pu acquérir des bases en très peu de temps. Cette semaine a été riche en activités (ski bien sûr, mais aussi randonnée, chasse au trésor et rallye-photos, veillées...) et laissera de très bons souvenirs à tous les élèves et à leurs accompagnateurs.

L'école remercie chaleureusement tous ceux qui ont rendu possible ce séjour : la Mairie de Roumoules, les parents d'élèves et l'Association des parents d'élèves (APER) et vous tous, habitants et commerçants de notre village et des environs, qui, par votre présence et vos contributions au loto et aux autres événements organisés pour financer ce séjour, avez permis la réalisation de cette classe de neige.



L'ACTIVITE COMMUNALE

Quelques semaines plus tard, petits et grands ont défilé, en costume, dans les rues de Roumoules, à l'occasion du Carnaval. Un goûter offert par l'APER est venu clôturer ce sympathique moment.



L'année se poursuit avec les projets en partenariat avec le Parc du Verdon. Les grands du CE2-CM1-CM2 ont travaillé sur la thématique de l'eau dans le village, avec l'utilisation et l'évolution du Colostre au travers de l'histoire. Les maternelles et les CP-CE1 abordent la thématique de l'agriculture : rencontre d'un berger et d'agriculteurs du village, visite d'une ferme et initiation au compostage et à la culture d'essences locales pour embellir les plates-bandes de la cour de récréation.

À l'heure où cet article est rédigé, les élèves répètent consciencieusement leur spectacle qu'ils présentent comme chaque année lors de la fête des mères, dans le cadre des Festivades.

Pour le plaisir des petits comme des grands, une kermesse viendra clôturer cette année scolaire, riche en projets et en apprentissages, dans notre précieuse petite école.

Les Bouchons d'amour



Qui sommes-nous ?

Une association départementale reconnue d'intérêt général.

Nos buts : aider les personnes handicapées dans leur quotidien par la participation au financement de matériel spécifique, permettre aux sportifs handicapés de pratiquer leur activité, aménagement de la maison ou d'un véhicule ou la fourniture d'un chien d'accompagnement (fourni par l'association Handi'chiens)

L'aide est versée directement au fournisseur ou au prestataire de service.

Un euro récolté = un euro reversé

Quels bouchons ?

Nous récoltons tous les bouchons en matières plastiques (sauf produits dangereux et médicaments) ainsi que les bouchons en liège et faux liège. (pour association chemin d'espoir à Manosque)

Vous trouverez dans le village un container avec notre logo actuellement : devant l'école, épicerie du village.

L'association a pu aider une nouvelle personne handicapée sur la commune de Gréoux les Bains, au mois de décembre, en participant à une adaptation de véhicule pour une personne à mobilité réduite

Un grand merci à l'école qui récolte beaucoup de bouchons pour l'association



France Rein

Pour la 14^{ème} année consécutive, France Rein a organisé, partout en France et notamment à l'Hôpital de RIEZ, la « Semaine Nationale du Rein » au mois de Mars 2019.

Plus qu'un symbole, le thème de cette année est : « Des reins en bonne santé – Pour – tous- partout ! » nécessitant de mettre en avant le dépistage, la prévention et le traitement.

Le Diabète et les Maladies Rénales sont deux maladies « dites silencieuses » car elles ne se manifestent par aucun symptôme perceptible. C'est généralement à un stade très avancé de la maladie que l'on se rend compte que l'on est malade.

Un dépistage précoce permet une prise en charge appropriée qui ralentira, voire stoppera, l'évolution, vers une insuffisance rénale dite « terminale » (lorsque les reins ne fonctionnent plus du tout).

En 2015 * en France, 11 000 personnes sont arrivées au stade dit « terminal » de l'insuffisance rénale et ont dû débuter un traitement de suppléance. Environ 46 000 personnes sont dialysées ; 36 000 sont greffées.

*Données du registre REIN au 31/12/2015.

Afin de préserver la « Santé » de nos « Anciens », nous conseillons, lors d'exams, de demander à leurs Médecins traitants, d'ajouter sur l'ordonnance le dépistage des reins.

France REIN déploie ses actions dans toute la France, à travers son réseau solidaire d'associations régionales animées par plus d'un millier de bénévoles et représentants élus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.francerein.org

Portez-vous bien.

Dépistage Santé

Le mardi 24 septembre 2019 une journée de dépistage santé est organisée par : La MUTUALITE FRANCAISE, FRANCE REINS et la Commune de ROUMOULES à la salle polyvalente de 08h 00 à 17h00.



Cette action baptisée : « CHECK UP SANTE » vous donne l'occasion de rencontrer différents professionnels de la santé du secteur et de bénéficier de consultations de prévention et de dépistages personnalisés.

Vous aurez accès à des conseils personnalisés et des dépistages de : glycémie, I.M.C., bucco-dentaire, audio, cancer.....Qui vous permettront de faire un point sur votre santé et de vous inscrire dans le cadre de la prévention à des ateliers : équilibre, santé.....

Le CHECK UP SANTE mobilise pour vous des experts professionnels de la santé de proximité (Services de soins et d'accompagnement mutualiste, Institutions et Associations de Prévention).

Votre Médecin Traitant a un rôle fondamental dans la prévention et le dépistage. Parlez-en avec lui.

Pour participer vous devez contacter la Mairie de ROUMOULES à partir du : 13/ 08/ 2019 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Il est bien entendu que cette action est entièrement gratuite et qu'il ne vous sera proposé aucune adhésion à une mutuelle ou autre organisme.

Les anciens disaient : « En matière de Santé il vaut mieux prévenir que guérir... » Faisons notre cette maxime. Venez nombreuses et nombreux, vous êtes toutes et tous concernés.

Infos Pratiques :

Cette journée de prévention est ouverte à toutes les personnes résidant dans les Communes de ROUMOULES et avoisinantes. La priorité sera donnée aux séniors.

Inscription par téléphone : à la Maire de ROUMOULES (04.92.77.85.02.) A partir du 13 aout 2019.

Vous pourrez en fonction des disponibilités choisir parmi les créneaux horaires suivants : 8h/10h, 10h/12h, 13h/15h, 15h/17H.

Vous disposerez d'un créneau horaire de 2 heures pour rencontrer autant de spécialistes que vous voudrez. Au moment de l'accueil il vous sera remis un carnet personnel de suivi.

Seules les personnes ayant procédé à leur inscription seront reçues

Alain COCUAUD





Bien
vieillir

GRATUIT

+ Checkup Santé



Rencontrez des professionnels de santé
et faites votre Bilan personnalisé



Optique, audio, nutrition,
visite médicale et ECG,
podologie, équilibre, TA/diabète, TMS,
mémoire, maladies rénales,
DMP, cancers et sécurité routière

Mardi
24
Septembre

de 8h00 à 12h00
et 13h00 à 17h00

Salle polyvalente
ROUMOULES

Inscription conseillées
Mairie de Roumoules Tél. 04.92.77.85.02 à partir du 13 août



Bien vieillir

GRATUIT

+ CheckUP Santé

Rencontrez des professionnels de santé
et faites votre **Bilan personnalisé**



FRANCE REIN
RÉSEAU SOLIDAIRE EN ACTION



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
sud.mutualite.fr



COO.MAI.D.

Au Programme :

Ateliers de prévention
et de dépistage :

- Tests visuel et auditif
- Entretien mémoire
- Bilan nutritionnel
- Mesure de la tension
et test glycémique
- Information dépistages cancers
- Ouverture du DPM
Dossier Médical Partagé
- Tests de condition physique
- Sécurité routière
- Visite médicale et Ecg
- Maladies rénales
- Podologie
- TMS
Troubles Musculo-squelettiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Mutualité Française Sud - Régie par le code de la Mutualité - N° Siren 523 445 690 - réalisation mesazhequillia.com - 04 94 14 12 84

WIFI 4 EU



WIFI4EU (Wifi four (for) you, Wifi pour tous), **qu'es aquò ?**

Le WiFi4EU c'est :

- une enveloppe de 120 millions d'euros au total ;
- 6 000 à 8 000 communes bénéficiaires à travers l'Union Européenne ;
- 4 vagues de candidatures sur deux ans :

«Puisque la connectivité doit profiter à tous, alors peu importe le lieu de résidence ou le niveau de salaire. Nous proposons aujourd'hui d'équiper chaque village et chaque ville d'Europe d'un accès internet sans fil gratuit autour des principaux centres de la vie publique d'ici à 2020.» Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne.

Un coupon de 15 000€ est attribué à toutes les communes qui ont déposé une candidature, et choisies selon le principe du premier arrivé, premier servi. Ce coupon ne doit servir qu'à la mise en place, à l'installation et à la mise en route.

Lors du 1^{er} appel, 1451 communes françaises ont posé leurs candidatures et 223 ont été retenues, dont trois dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Aubenas-les-Alpes, Roumoules et Simiane-la-Rotonde.

Une convention entre la commune de Roumoules et la commission européenne a été signée début décembre 2018 ; l'installation du WIFI4EU et la mise en service ne doit pas dépasser un délai de 18 mois, à partir de sa signature, et nous engage 3 ans auprès de la l'Union Européenne, à partir de la mise en service du WIFI4EU.

À nous de sélectionner une société agréée par la commission européenne pour la réalisation de l'installation.

Sans entrer dans les détails techniques, la diffusion du WIFI doit se faire par des bornes émettrices.

Ces bornes ne peuvent pas être alimentées par l'énergie solaire, mais par le réseau électrique ; elles doivent également être reliées au réseau internet, avec un débit minimum imposé.

L'installation de ces bornes doit être faite dans les règles pour diffuser dans de bonnes conditions : soit positionnées sur un mur, soit installées sur des candélabres.

Certaines bornes peuvent être alimentées à partir de bâtiments communaux, à moindre frais ; d'autres en revanche, demandent des réalisations plus complexes, et de ce fait plus chères.

Une fois le WIFI4EU en service, nous devons également gérer le bon fonctionnement, garantir la maintenance et la gestion sur une durée minimum de 3 ans ; nous sommes dans l'incapacité d'assurer ce service, qui est d'ailleurs proposé par les sociétés. Ce service est bien évidemment payant. Certaines sociétés, ont inclus dans leur offre ce service pour 3 ans, et après que faire ?

Roumoules n'est pas dans une zone blanche. Nous avons une bonne couverture du réseau de téléphonie mobile, une grande partie du village arrive à un bon niveau de débit internet sur le réseau cuivré, depuis la mise en place d'une fibre optique entre Riez et Roumoules.

Alors à qui sert la WIFI4EU ? Aux personnes de passage, aux personnes qui n'ont pas un abonnement conséquent sur leurs Smartphones ? En fait, une minorité. En aucun cas pour regarder et télécharger des vidéos.

L'équipe municipale, devant le peu de bénéfices que pourraient en retirer les Roumoulines et Roumoulines, par rapport aux coûts de l'installation et par la suite aux frais de fonctionnement, a décidé à l'unanimité **de ne pas donner suite à ce projet.**

L'Union Européenne nous offre une voiture, mais laisse l'entretien, l'assurance et l'essence à notre charge. C'est cet entretien qui est trop cher pour nous.

Pourquoi avoir souscrit à ce projet ? Pour donner un plus à la commune, un coupon de 15 000€ est donné par la Commission Européenne.

Pourquoi avoir signé la convention ? Parce que nous avons un délai d'une semaine pour signer et passé ce délai plus aucun retour n'était possible. Signer, nous donnait 18 mois de plus pour l'étude et l'installation. Passé ce délai le coupon sera remis dans l'enveloppe.

Mais le WIFI4EU est gratuit ! Effectivement, mais, tout ce qui est gratuit, est payant en amont. Dans notre cas, une partie est payée par la commune.

N'était-il pas possible de le savoir avant ? Certainement ! Mais cela n'a pas coûté 1 centime à la collectivité, seulement un peu de temps.

Et maintenant... ? Attendons la fin des 18 mois ! D'autres communes vont en bénéficier... ou pas !



Mobilité DLVA

Le 7 juillet 2019 le réseau de transport de la DLVA fait peau neuve.

Le Manobus, les navettes de Gréoux les bains et les lignes péri-urbaines sont réunis sous un seul nom :

le Trans'Agglo.

Résolument tourné vers l'avenir, tout est fait pour apporter le meilleur service au plus grand nombre.

Nous vous invitons à vous inscrire pour obtenir votre carte <https://mobilite.dlva.fr/>

Après réception de votre carte, vous devrez acheter votre Pass Annuel sur la e-boutique de notre site afin de consommer sans modération le Trans'Agglo !

Tous et toutes à vos souris !

Blague

La maitresse dispute toto :

- Voyons Toto, ta rédaction sur le chien est exactement la même que celle de ta sœur l'année dernière
- Ben c'est normal, madame, on a tous les deux le même chien !

Nouvelles du Parc du Verdon



Les intercos du Verdon s'unissent pour gérer la compétence GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés d'agglomération, communautés de communes). Ces intercommunalités peuvent se regrouper afin d'exercer cette compétence à l'échelle des bassins versants, et ainsi mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation. C'est ce qu'ont décidé les intercommunalités du Verdon, après un long travail de diagnostic et de définition de cette compétence avec le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon (PNRV). Les intercommunalités pourront désormais remettre cette compétence à l'échelle hydrographique cohérente du bassin versant du Verdon.

Ainsi, les statuts du syndicat mixte de gestion du PNRV vont être modifiés pour intégrer cette compétence GEMAPI.

Concrètement ce que ça veut dire

Parmi les nouvelles actions qui incombent au syndicat mixte du Parc du Verdon avec l'arrivée de la GEMAPI : les études, les travaux, l'entretien et la surveillance des digues classées. Ces ouvrages souvent longitudinaux, en bordure de rivière, sont créés pour protéger les populations situées derrière. Les actions en lien avec ces ouvrages sont très cadrées par la loi, de nombreuses obligations pèsent sur le maître d'ouvrage.

Concernant la surveillance en crue et hors crue, elle sera organisée en concertation étroite avec les communes, dont les agents et élus sont au plus proche des enjeux. Quant aux études de dangers, elles sont commandées à des bureaux d'études agréés et doivent permettre d'évaluer les niveaux de protection et l'ampleur des zones à protéger. Ces études peuvent mener à des travaux de confortements en vue d'améliorer les performances des digues, citons comme exemple l'ajout de remblai plus ou moins grossier, le compactage, l'ajout de blocs en parement. Ces nouvelles missions sont lourdes de coûts et de responsabilités alors que les financeurs sont de moins en moins nombreux. Se pose également la question des territoires montagneux où les enjeux sont énormes (risque torrentiel, cours d'eau très dynamiques...) et où la population est peu nombreuse pour apporter la ressource financière nécessaire. Les intercommunalités se retrouvent seules à payer la note, et se voient souvent contraintes de mettre en place la taxe GEMAPI pour notamment assurer la bonne gestion de ces ouvrages de protection.

Gageons que la réunion au sein d'une même organisation des deux notions de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques permette une vision globale et des actions transversales nécessaires aux projets liés à l'eau.





INFORMATION GESTION DE L'EAU

à destination des acteurs du tourisme
riverains des lacs du Verdon

N°3 – 30 août 2018

PRESERVER L'EAU DU VERDON

L'eau du Verdon est précieuse parce qu'elle est une **ressource limitée, fragile, et utile à plusieurs titres** : elle est l'eau potable d'une grande partie des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; elle sert l'agriculture, l'énergie et l'industrie, la vie quotidienne et les loisirs, elle est un milieu naturel.

Pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, il est devenu indispensable d'apprendre à **éviter son gaspillage et à préserver sa qualité**. Solidaires des consommateurs des villes, des plaines et de la côte, les habitants et visiteurs du Verdon doivent se comporter en producteurs d'eau responsables : **éviter tout rejet polluant** (ne pas abandonner ses déchets, ne pas rejeter de produits polluants ou toxiques, utiliser les toilettes sèches mises en place aux abords de certaines plages, et pourquoi ne pas essayer de bronzer en utilisant une crème solaire conçue avec des filtres minéraux plutôt qu'avec des filtres chimiques pour limiter la pollution ? ...), et **être économe en utilisant l'eau avec parcimonie**.

Rappelons que les lacs de Sainte-Croix, Quinson et Esparron sont des réserves d'eau potable, faisant l'objet d'un périmètre de protection : les activités dans ce périmètre sont réglementées pour préserver la qualité des eaux (navigation à moteur thermique interdite...).



La rivière, ses affluents et les zones humides permettent le développement de nombreuses espèces d'animaux et de plantes. Ce sont des milieux fragiles, qui doivent être préservés. Toutes les activités qui entraînent un piétinement du fond, un déplacement des galets, une modification du lit, ont un impact sur le milieu et ses habitants (invertébrés aquatiques...).

ATTENTION, DANGER !

La baignade dans le Verdon peut être dangereuse voire mortelle. Les accidents arrivent régulièrement, voire chaque année. Elle est d'ailleurs **réglementée et souvent interdite**. Les risques sont multiples. La variation brutale du

niveau d'eau due à la présence des barrages sur le linéaire de la rivière (augmentation brutale de la force et de la vitesse du courant) est dangereuse. Des effets de siphons existent par endroit. La température de l'eau très basse dans certains secteurs de lacs favorise les hydrocutions. Enfin les plongeurs dans des endroits particulièrement dangereux (hauts, à proximité de rochers, depuis les ponts) sont responsables de plusieurs accidents chaque année.

Il est donc indispensable de respecter la réglementation (interdictions de baignade, de sauts, respect des zones délimitées par des bouées...), les règles de sécurité (gilet de sauvetage, nombre de personnes par embarcation....) et de ne pas laisser les enfants sans surveillance.



Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx – 04360 MOUSTIERS-SAINT-MARIE
Contact : Antoine PRIOUL – Coordinateur des écogardes - 04.92.74.68.00
aprioul@parcduverdon.fr





INFORMATION GESTION DE L'EAU

à destination des acteurs du tourisme
riverains des lacs du Verdon

N°1 – 1^{er} juillet 2019

COTE DES LACS DU VERDON

Sainte-Croix-du-Verdon : 473,2 m NGF | Castillon : 878,3 m NGF

Des lacs remplis dans un contexte très sec

Un enneigement moyen et une pluviométrie déficitaire

Après un enneigement de fin d'automne précoce et excédentaire, deux longues périodes anticycloniques se sont succédé entre Noël et fin janvier, puis de février à début avril, entrecoupées d'un épisode neigeux significatif début février. La pluviométrie cumulée sur le 1^{er} trimestre 2019 a ainsi été déficitaire, d'environ 40 à 50 % sur l'ensemble du bassin.

Courant avril, un net changement s'est opéré avec une succession de perturbations pluvio-neigeuses sur l'ensemble des bassins, ce qui a favorisé une reconstitution du stock neigeux en montagne. Puis les températures de l'air ont été plutôt fraîches au printemps et ont retardé le début de la fonte du manteau neigeux.

Depuis quelques semaines et en particulier actuellement, nous connaissons des conditions sèches et très chaudes.



Une gestion adaptée pour débiter la saison touristique dans de bonnes conditions

Les aménagements de la Durance et du Verdon ont été sollicités cet hiver pour répondre à la demande en électricité avec une utilisation des retenues ajustée par rapport aux prévisions d'apport de fonte.

Depuis fin avril, la gestion des aménagements hydroélectriques a été adaptée pour favoriser le remplissage des retenues pour les autres usages de l'eau. Cela a conduit à limiter la production et à perdre de la souplesse dans l'utilisation de nos moyens de production.

Des remplissages menés à bien dans un contexte très sec

Grace à cette gestion fine et anticipée, la saison estivale débute dans de bonnes conditions.

La retenue de Castillon a atteint le niveau de la cote estivale et se situera entre 878,20 et 878,70 m NGF durant l'été. Cependant, en raison d'un mois de juin très chaud et sec, les débits du Verdon sont particulièrement bas. Le nombre de lâchers estivaux pour les sports d'eau-vive à l'aval de Chaudanne dépendra de l'évolution à venir du débit entrant dans la retenue de Castillon.

Sur Sainte-Croix-du-Verdon, l'évolution du niveau du lac dépendra des apports et besoins en eau durant la saison estivale.



ANIMATIONS

APER (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ROUMOULES)

Présidente Ingrid PIERRE JEAN
Tél. 06.13.13.12.99
aper.04@hotmail.com

BODY & MIND

Yoga et tricot
Présidente Annick GIRAUD
Contact : Bernadette CATTANEO
Tél : 06 86 59 96 42
mail.bodyandmind@gmail.com

CINEMA DE PAYS

Cinéma itinérant en milieu rural
Président Jean-Marie CAYET
Tél. 04.92.78.13.25 ou 09.63.04.56.52
cinemadepays@gmail.com

CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

Président Joël LE BRAZIDEC
Tél.07.81.30.88.55
Vice-Présidente : Mme Marinette LECAILLE
Tél. 06.51.45.05.86
escargotiere04@gmail.com

LA COLLINETTE

Découverte du chant
Présidente Françoise IELLI
Tél.06.73.08.16.80
fanchette04@hotmail.fr

COMITE DES FETES

Président Gérard RIGGI
comitefetesroumoules@free.fr

L'ECHO DU COLOSTRE

Défense des droits et des causes
Président Michel PREAU
Tél. 06.73.53.97.14
preaumichel@orange.fr
Trésorier Jean ROUSSET
Tél. 04.92.77.87.29
mcjrrousset@hotmail.fr

L'ECOLE ET L'ASSOCIATION MOUVEMENT

Présidente Sophie SEZILLE
Tél.04.92.77.86.15
ecoleroumoules@gmail.com

F.D.V (FORME DETENTE ET VITALITE)

Pilates - LIA - Modern Jazz -
danse et éveil musical enfants
Présidente Rosine di SERIO
Tél. 06.60.59.81.71
Secrétaire Nathalie BERNE
Tél. 06.42.21.59.94
fdv04@yahoo.fr

LES ATELIERS DE LA GOULOTTE

Théâtre et dessin
M. Thierry PINSART
Tél : 04.92.77.82.82
lagoulotte@free.fr

TEMPETE

Soirées dansantes, lotos, randonnées pédestres
Président Laurent COLIN
Tél.06.95.04.62.69
evementiel@asstempete.com

TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROUMOULES « Pierre GUILLAUMOND »

Président Eric MICHEL
Tél.06.42.50.28.07
motoclubduvar@orange.fr

ROUMOULES SAVATE BOXE FRANCAISE CLUB

Boxe française
Trésorier : Jean-Philippe LO SCHIAVO
Tél : 06.51.07.05.50
roumoules.savate@gmail.com

SOCIETE DE CHASSE

Président Max IELLI
Tél. 04.92.77.87.18
fanchette04@hotmail.fr

VIS TA MINE

Théâtre et vidéo
Président Cédric GISONDI
Tél.06.83.33.01.18
cedricgisondi@hotmail.fr
Animatrice Théâtre : Magali LAPOSSE
Tél : 06.82.45.18.17
magali.laposse@laposte.net

CLUB VOVINAM VIET VO DAO

Arts martiaux
Président Christian BOURJAC
Tél.06.74.78.56.78
hivchristian@hotmail.fr



ANIMATIONS

— Calendrier —

COMITE DES FETES

3 au 6 août 2019 : fête de la Saint Pierre
21 septembre 2019 : théâtre
05 octobre 2019 : Soirée Spaghetti
23 novembre 2019 : Soirée Beaujolais

CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

27 octobre 2019 : Loto
3 novembre 2019 : Repas
8 décembre 2019 : Repas de Noël

L'ECHO DU COLOSTRE

22 août 2019 : Marché des potiers

CINEMA DE PAYS

Cinéma de plein air à Riez pendant l'été
Cinéma en salle
Le vendredi 13 septembre 2019
puis le vendredi tous les 15 jours

BIBLIOTHEQUE

27 juillet 2019 : concert de DELTA BLUE
les Estivales à 21h30
Place de la République

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE ROUMOULES

13 septembre 2019 : concours de contrée
9 novembre 2019 : concours de contrée
24 novembre 2019 : Loto
14 décembre 2019 : Boum de l'école
15 décembre 2019 : concours de contrée

MOTO CROSS

du 18 juillet au 21 juillet 2019 : stage d'été moto n°1
du 7 août au 10 août 2019 : stage d'été moto n°2

CAFÉ DES ALPES

mercredi 17 juillet 2019 : Soupe au pistou avec concert « Les 2 p'tits points et « Mad in cannelle »
vendredi 2 août 2019 : soirée plancha avec le groupe « Fuentes and co »
samedi 3 août 2019 : Brassoucade
vendredi 9 août 2019 : soirée portugaise avec le groupe « Eufrasia »
mercredi 21 août 2019 : Soupe au pistou avec « Peter Oumi »

*Si vous souhaitez
que les évènements
culturels que vous
organisez soient
mentionnés dans le
journal culturel
édité par la DLVA,
merci de venir
retirer un document
en mairie et le
transmettre par mail
ou par courrier à la
DLVA*



La vie associative

FORME, DÉTENTE, VITALITÉ



L.I.A : Bougez et dansez

le Jeudi de 18h15 à 19h15
à la salle polyvalente

1^{er} cours
le jeudi 12 septembre

Le L.I.A (Low Impact Aérobie) est une danse dynamique et rythmée adaptée aux adultes comme aux jeunes. Le style de combinaisons chorégraphiées, favorise le développement de l'équilibre, de la souplesse et de la forme physique dans son ensemble. C'est un travail de coordination sans impact au sol, ménageant les articulations. Bonne ambiance garantie.

Pilates : pour une meilleure posture



C'est une méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique et qui permet de raffermir le corps en douceur et en profondeur.

Le pilates apprend à bien contracter ses abdominaux et aide à prendre conscience de la sangle abdominale qui est garante d'un bon maintien corporel et permet aussi de protéger les lombaires.

Les principales règles à intégrer sont : alignement, respiration, contraction du périnée et du transverse)

Lundi : 18h30 – 19h30

Mardi : 11h – 12h

Jeudi : 19h15 – 20h15

1^{er} cours
le lundi 9 septembre

MODERN' JAZZ

C'est une danse pratiquée sur des musiques jazzy et actuelles avec beaucoup de caractères



Mardi : 18h30 – 19h30

1^{er} cours
le mardi 10 septembre

Cours pour les enfants



2 cours sont proposés en fonction de leur âge.
Le travail abordé dans les cours : recherche du corps en mouvements ; coordination ; écoute de la musique ; écoute de l'autre, apprendre à danser seul et en groupe, technique de la danse contemporaine avec les courbes du dos, utilisation du sol ; improvisations...

Un cours d'éveil
A partir de 3 ans et demi :

1^{er} cours
le lundi 9 septembre

le lundi,
de 17h15 à 18h15

Un cours d'initiation à la danse
pour les + de 7 ans :

1^{er} cours
Le mardi 10 septembre

le mardi
De 17h15 à 18h15

Venez nous rejoindre

Renseignements auprès de

Rosine 06.60.59.81.71

Pour tous ces cours :

La 1^{ère} séance d'initiation est gratuite,

Attention le nombre de places est limité,

Les créneaux seront maintenus si le nombre d'inscrits est suffisant

Les cours sont assurés par
Isabelle BARBIER, diplômée d'Etat

Un spectacle de fin d'année a été organisé samedi 22 juin dans la cour de l'école.
Ce moment festif et convivial, nous a permis d'apprécier les danses préparées par les enfants et celles des adultes du modern jazz. Il est à noter que les adultes de modern jazz de Roumoules étaient accompagnées de ceux de Digne les bains d'Isabelle.

Nous tenons à remercier Isabelle qui nous a offert un super moment.
Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'un apéritif dinatoire dans l'aire de jeux derrière l'école afin de finir cette année en beauté ...



ANIMATIONS

VIS TA MINE

L'association a pu organiser une sortie avec le groupe des ados.

Nous sommes partis à Aix en Provence un samedi soir découvrir un vrai match d'impros !!

Les jeunes ont pu échanger avec les comédiens, c'était une expérience très agréable. Nous avons mangé ensemble autour de la cité du livre une réelle occasion de partager un bon moment, de découvrir différents lieux et peut-être même de se découvrir une nouvelle passion !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !!

Reprise des cours à la rentrée. Se rapprocher de Magali pour les horaires.

Théâtralement votre.

www.vistamine04.wixsite.com/theatre

www.facebook.com/vistamine.theatre/

Magali : 06.82.45.18.17



L'association Vis ta mine, et les comédiens ont pu présenter leur spectacle "TERRE".

Un spectacle écolo rigolo où des petits génies du feu, de l'air, de l'eau et de la terre se réunissent pour donner une bonne leçon aux humains.

Seulement ils sont vite rattrapés par des spécialistes de la "suprême conscience" qui veulent mieux étudier le comportement des terriens.



Un bouillon de scénettes doux et amer qui nous embarque et nous questionne sur nos habitudes et le sens que nous donnons à notre vie.

Ce fut une réussite et nous remercions toutes les familles présentes lors de cette chaude fin de journée.

Une centaine de spectateurs était là et avait préparé toutes sortes de délicieux plats à partager.

Les enfants et les ados ont été impliqués dans ce projet théâtre et ont donné le meilleur d'eux-mêmes en apprenant les textes et en travaillant tout au long de l'année. Mais surtout, ils se sont servis de leurs expériences et ont pu proposer des improvisations.

Un D.V.D est disponible, si vous êtes intéressés, contactez-nous.

Nous remercions nos partenaires, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la compagnie le Poil de la bête et la mairie de Roumoules.

Si vous avez envie de jouer, vous exprimer, découvrir des textes...des stages pour les adultes seront organisés dès la rentrée !!

ECHO DU COLOSTRE



L'Écho du Colostre a organisé sa sympathique manifestation annuelle *Cueille la terre* où les ravis du jardin échantent leurs plants, graines, recettes de cuisine et de culture. Malgré le vent qui soufflait fort, quelques inconditionnels de l'Écho s'étaient réunis autour des tables de pique-nique, sur l'aire de jeux au bord du Colostre, pour déguster la marquisette offerte par l'association, et partager quiches, salades, tartes... Puis, après le repas, nombreux étaient ceux qui offraient plants, graines et conseils de jardinage.

Merci à tous les participants pour ce beau moment de partage et de convivialité, en particulier Martine et Michel Barbey, d'Allemagne-en-Provence, qui, chaque année, nous offrent généreusement de magnifiques plants.

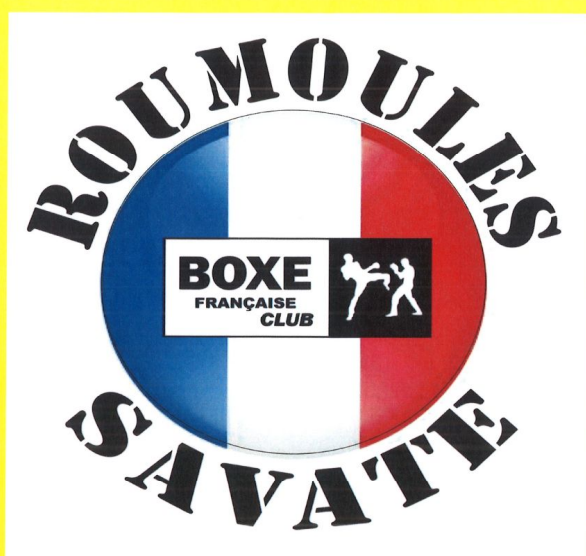
A l'an que ven ! Se sian pas mai, que siguen pas mens !

À l'année prochaine ! si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins, et on l'espère, encore plus nombreux.

Annie Robert



ROUMOULES SAVATE BOXE FRANÇAISE CLUB



SALLE POLYVALENTE DE ROUMOULES

REPRISE DES COURS

LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

COURS ENFANTS ADOS MIXTE : à partir de 8 ans

LUNDI et JEUDI de 18 H 00 à 19 H 30

COURS ADULTES MIXTE

LUNDI et JEUDI de 19 H30 à 21 H30

ASSOCIATION ROUMOULES SAVATE BOXE FRANÇAISE CLUB

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Mairie - 04 500 ROUMOULES

Affiliée à la Fédération Française de BFS sous le n°: 004009

Contact : 06 51 07 05 50

Contact mail : roumoules.savate@gmail.com

Contact : Jean-Philippe : 06.51.07.05.50

Voici un historique de la boxe française savate, au travers quelques grandes dates, jusqu' à la création de la FIBFS (Fédération Internationale de Boxe Française Savate).

- **1800** : Une méthode de combat utilisant exclusivement les pieds apparaît dans le midi de la France, c'est le "chausson". Dans le Nord de la France une méthode similaire se développe, avec quelques coups portés avec la main ouverte qui se rajoutent aux coups de pieds, c'est la "savate".
- **1820** : Michel Casseux ouvre à Paris la première salle de "savate parisienne".
- **1832** : Charles Lecour ayant bien étudié la technique de combat aux poings (boxing londonien), l'ajoute à celle utilisant les pieds, créant ainsi la boxe française.

- **1877** : Joseph Charlemont étudie les mouvements de boxe française et publie le "traité de boxe française" dans lequel les coups et les attitudes sont codifiés pour la première fois.
- **1887** : Charlemont, père et fils créent une salle à Paris, qui fonctionnera jusqu'à la mort de Charles en 1944.
- **1899** : Charles Charlemont bat le champion Anglais Jerry Driscoll, assurant ainsi la renommée de la boxe française.
- **1900** : C'est la grande époque de la boxe française qui se développe partout en France.
- **1903** : C'est le début du développement de la boxe française en europe. En France est créée la "Fédération Française des Sociétés de Boxe" (FFSB) à laquelle adhèrent la boxe française et la boxe anglaise.
- **1914** : C'est le début du déclin. Les combats professionnels de boxe anglaise commencent à faire oublier la boxe française. La boxe française n'existe plus qu'en tant que commission au sein de la FFB (Fédération Française de Boxe) qui a remplacé la FFSB.
- **1930** : La boxe française ne compte plus que quelques salles accueillant 500 pratiquants environ.
- **1944** : Pierre Barusy veut relancer la boxe française, en reconstituant la commission de boxe française, au sein de la FFB.
- **1965** : Création du "Comité National de Boxe Française" CNBF, qui sera accueilli par la Fédération Française de Judo en qualité de discipline associée (FFJDA).
- **1966** : C'est le début du renouveau, les salles commencent à rouvrir.
- **1973** : Le CNBF devient la "Fédération Nationale de Boxe Française" (FNBF), et quitte la FFJDA.
- **1976** : La FNBF devient la "Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Assimilées" (FFBFS DA).
- **1985** : Création de la Fédération Internationale de Boxe Française Savate (FIBFS).



ANIMATIONS

VOVINAM

ARTS MARTIAUX VOVINAM VIET VAO DAO À ROUMOULES

Alors que le club de Roumoules rentre donc dans sa 16ème année nous sommes fiers aujourd'hui d'atteindre la barre de la cinquantaine de pratiquants. Ce phénomène peut s'expliquer par la multiplicité des cours donnés sur plusieurs villages du canton.

Concernant notre village de nouvelles recrues sont venues renforcer le « Vo Duong » (salle d'entraînement en vietnamien) : Julia, Lilou, Sven, Anaïs, Hugo ...

Quelques événements marquants de cette saison :

- La fin d'année 2018 a été marquée par la fameuse démo de Noël qui a été un franc succès, enfants et ados ayant pu démontrer tout leur savoir-faire devant un public conquis.
- Concernant les passages de grades, devant le nombre des candidats nous avons donc pour la 1ère fois, dû les faire en 3 fois enfants, ados et adultes, ces derniers en mars.
- La venue d'un Maître Vietnamien a dû être annulée pour des raisons indépendantes de sa volonté. Ce n'est que partie remise.
- D'autre part des négociations sont entamées pour la venue du successeur de Maître patriarche qui régulièrement nous reçoit dans le temple du Vovinam : le TO Duong.

Ce qui est remarquable cette saison est la formidable progression de la section adulte féminine, qui, forte d'une douzaine de pratiquantes, nous montre à quel point le Vovinam est un art martial qui s'adresse à tous.

Concernant les déplacements nous sommes invités en Bretagne, début mai, ou nous retrouverons d'autres enseignants de différents clubs et où nous animerons un atelier d'armes.

Nous honorerons aussi une autre invitation, en Ardèche, afin de participer à une des plus sympas coupe technique et combat de France.

Enfin nous préparons en cette année 2019 un voyage au Vietnam avec des pratiquants d'autres clubs.

Tout ce que nous pouvons espérer à l'avenir, est que le club se porte aussi bien qu'aujourd'hui.

Nous vous invitons à venir nous retrouver à la salle polyvalente de Roumoules, afin de découvrir cet art martial venu d'Asie, le VOVINAM VIET VO DAO.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que lors du championnat de France VOVINAM VIET VO DAO, des 18 et 19 mai à Paris, Arwen et Noé, 2 jeunes pratiquants de l'association VOVINAM ROUMOULES, ont réalisé 2 podiums. Plus de 200 compétiteurs, venus de toute la France, étaient présents dans les différentes catégories.

Le samedi en technique Arwen et Noé (en duo), dans l'épreuve "self défense" ont obtenu une médaille de Bronze.

Le dimanche en combat, catégorie moins de 40 Kg, Arwen est montée sur la 3ème marche du podium, médaille de bronze.

Félicitations pour leur courage.

Pour tout renseignement (horaires ou autres) contactez :

Christian Bourjac : 06 74 78 56 78

Marie : 06 01 74 24 74

Mail : hlvchristian@hotmail.fr

Facebook : Vovinam Roumoules



ANIMATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a fêté la Saint Valentin le 17 février avec une soirée « spaghetti » animée par Cocktail Melody.

La fête de la Saint Joseph s'est déroulée les 23 et 24 mars avec le traditionnel aïoli et les Toto Boys. Les concours de boules ont réuni une vingtaine d'équipes.

Avec quelques jours d'avance, la « soirée muguet » a eu lieu le 27 avril, animée par Tropicana.

Comme à l'accoutumée, les participants étaient nombreux et enthousiastes pour toutes ces manifestations.

Le dimanche 16 juin, plus de 300 personnes se sont retrouvées pour partager le traditionnel bœuf grillé. Le soleil était au rendez-vous, ainsi que la musique et les danseurs.

Les prochaines animations auront lieu les :

- du vendredi 2 au mardi 6 août aura lieu la fête de la Saint Pierre, avec 2 concours de boules, le groupe Fiesta Camacho, le samedi, avec la « brassoucade de moules » au Café des Alpes, Didier sera aux platines de Sono Latino pour le traditionnel bal du dimanche, des animations et des jeux pour tous, de 7 à 77 ans ...
- le 21 août, Peter Oumi sera au Café des Alpes.



Samedi 21 Septembre

15h00

« Un après-midi au Théâtre »



Synopsis : Arthur est créateur de parfum. Ce soir, lui et sa femme invitent de la famille à dîner. Le téléphone sonne et Arthur apprend que le parfum qu'il vient de créer dégage une odeur nauséabonde. C'est alors que rien ne va plus ! Les catastrophes s'accroissent rapidement et transforment la réunion de famille en une soirée complètement folle ! Quiproquos, surprises et délires... Tous les ingrédients sont réunis dans cette comédie loufoque

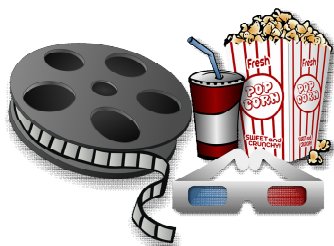
Salle Polyvalente de Roumoules

Entrée gratuite – Ouverture des portes 14h00



CINEMA DE PAYS

Roumoules et le cinéma de Pays
« Le charme du cinéma au village ».



Généralement, lorsque l'on va au cinéma, on commence par prendre son billet, on choisit sa place, on s'assoit, et on attend sans broncher, que le film commence !

A Roumoules, un vendredi sur deux, ce rituel ne se déroule pas de la même façon : Après avoir pris son billet, on s'embrasse, on discute, on demande des nouvelles des uns et des autres, on plaisante...

Et lorsqu'arrive l'heure de la séance, il faut attendre, que tout le monde regagne sa place, et que le silence revienne !...

Dans les grandes salles, on fait rarement la bise à son voisin, et on ne mange pas de pop-corn pendant le film, en se déplaçant de fauteuil en fauteuil entre les spectateurs !...

C'est ce qui fait le charme du cinéma à la campagne et, c'est pour cette raison que "les fidèles" attendent avec impatience la prochaine séance !... Profitant, de l'occasion, pour échanger les nouvelles du pays !"

Pour connaître le programme des prochains films à l'affiche du cinéma de Roumoules, rendez-vous sur le site internet de l'association : cinemadepays.wixsite.com/cinema



ANIMATIONS

CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

Animations 1^{er} semestre 2019

Nous débutons l'année 2019 avec notre assemblée générale perturbée par les obsèques de Fabien BOURJAC et nos pensées vont vers sa famille endeuillée par ce drame.

Le 17 février : thé dansant avec dégustation de crêpes et de ganses qui a réuni 56 participants.

Le 17 mars : notre grand loto de printemps a réuni de très nombreux participants et fut un vrai succès

Le 7 avril : nous avions prévu une sortie à Mornas mais déçus car le car était complet (inscription trop tardive). Pour l'an prochain à surveiller de près le catalogue !

Le 19 mai : très bon repas basque préparé par la boucherie Gradian de Vinon sur Verdon et servi par Christine Gradian.

Le 23 juin : le 1^{er} semestre s'est terminé par notre traditionnel buffet campagnard préparé par Les Mille Saveurs à Aups avec animation dansante.

Le jeudi après-midi : nos jeux de cartes (et surtout nos échanges de discussion) apportent une très belle convivialité (et de fous rires !)

En juillet et août le Colombier sera fermé et reprendra le 12 septembre.

Le lundi après-midi, vous pourrez participer à la séance de gymnastique douce à partir de 14h30.

Si vous avez des idées d'activités, de sorties ou de repas à nous suggérer, nous sommes à votre écoute

la doyenne du club le colombier dansant
avec le Président



MOTO CLUB



Stages d'été moto à Roumoules





SÉJOUR 1

Du Jeudi 18 Juillet au
Dimanche 21 Juillet 2019

SÉJOUR 2

Du Mercredi 07 Août au
Samedi 10 Août 2019

MOTO TOUS LES MATINS
+
UNE ACTIVITÉ PAR JOUR (SPORT COLLECTIF,
ACCROBRANCHE, VISITE DES GORGES
DU VERDON EN BATEAU, MÉCANIQUE...)



Séjour convivial et moments funs assurés pour un meilleur apprentissage.



Moto Club du Var Officiel



ridingschool

Réservations ou renseignements au
07 89 87 05 76
ou
motoclubduvar@orange.fr

Vous trouverez sur le site de Roumoules (roumoules.fr), dans la rubrique Vivre à Roumoules puis informations pratiques puis téléchargement, trois documents que vous pouvez récupérer sur votre ordinateur.

- Un formulaire de demande d'affichage sur le panneau lumineux (voir page 28 de ce bulletin), qui peut être complété depuis l'ordinateur, et être envoyé sur la boîte mail de la mairie : mairie-roumoules@wanadoo.fr

- Un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif et un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif par un tiers. Ces deux derniers documents sont à imprimer et doivent être remplis manuellement et déposés ou adressés à la mairie de Roumoules.



ANIMATIONS

BODY AND MIND

Yoga Ashtanga à Roumoules

Pour nous ADULTES

L'Ashtanga Yoga est une forme traditionnelle de **yoga dynamique**. Il s'agit d'une **pratique à la fois sportive et méditative** basée sur la coordination du souffle et du mouvement (le vinyasa). Il est caractérisé par un travail coordonné du souffle (respiration ujjayi), des directions du regard (drishtis) et des verrous internes (bandhas) à travers une série de postures (asanas) qui s'enchaînent de manière dynamique.

C'est un **yoga très complet, adapté à tous** et extrêmement efficace tant sur le plan physique, que psychique et nerveux. Il permet de développer et trouver un équilibre entre force et flexibilité tout en apportant la sérénité et la paix intérieure.

le lundi 9h45 - 11h15 et 18h30 - 20h00,

le mardi 12h15 - 13h45

le vendredi 9h45 - 11h15

Cours particulier sur demande

Pour nos ENFANTS

C'est prendre conscience de son corps, coordination des mouvements, se défouler, se relaxer, gagner en confiance et en concentration

Le **yoga** est un trésor de bienfaits

Le lundi 17h00 – 18h00

Renseignements et réservation auprès de Bernadette (professeur diplômé) au : 06 86 59 96 42 ou
mail.bodyandmind@gmail.com

Les cours enfant et adulte peuvent être intégrés à n'importe quel moment, cours d'essai gratuit



AUX UTILISATEURS DE LA SALLE POLYVALENTE

Si vous souhaitez retenir la salle, veuillez-vous inscrire au moins 3 semaines avant la date prévue, ceci dans un souci d'une bonne organisation et afin de satisfaire tout le monde. Le Conseil Municipal tient à remercier les associations et les loueurs de la Salle qui jusqu'à présent ont fait preuve de ponctualité, de propreté et de respect du matériel



ANIMATIONS



Formulaire de demande d'affichage sur le panneau électronique d'information



Nom de l'association ou du demandeur :

Nom de son représentant :

Téléphone : / / / /

E-mail : @

Objet du message :

(Évènement – date et heure – lieu – réservation avant le – tél si nécessaire)

Date de la demande : / /

Signature :

Ce document doit parvenir au plus tard 15 jours avant la date de parution.

Il peut être retourné par mail à la mairie « mairie-roumoules@wanadoo.fr » ou apporté en mairie.

Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

Vous pouvez retrouver ce document à télécharger sur le site de la commune



Poème

Roumoules

Roumoules de jadis, c'était la tante Yvonne,
Auguste le chasseur et Joson le sourcier.
On y tenait buvette et faisait l'épicier
De ces petits trésors qu'il faut qu'on provisionne.

Ainsi passe le temps que tous nos morts jalonnent
Au creux de ce vallon paisible et nourricier ;
Le poète peut-il freiner son balancier
Ou mieux poser leur chant lorsque les cloches sonnent ?

L'histoire, ici, pourtant, elle s'écrit sans hâte :
Rome en ces lieux jadis déposa ses pénates
Et le Colostre encor a l'air d'un aqueduc ;

Puis vinrent de Moustiers¹ d'amusantes faïences,
Et puis, rendant l'esprit de pauvreté caduc,
Le Verdon se fit mer² ouverte à l'insouciance.

Saint-Trophime, février 2009

- 1) Moustiers-Sainte-Marie, à 15km à l'Est
- 2) Le Lac de Sainte-Croix, sur le verdon, mis en eau dans les années soixante. Sainte-Croix est à 7 kms au sud de Roumoules.

Publié avec les aimables autorisations de Guy Jampierre (Texte) et de Mireille Jampierre (Aquarelle) Villages du Plateau des Lavandes (Poèmes) (Les Éditions de ST-TROPHIME)



	1	2	3	4	5	6	7	8
1	E	C	R	I	V	A	I	N
2	R	O	U	L	E	R		E
3	U	N	E		R	E	P	U
4	D	C		O	R	N	A	S
5	I	O	D	A	I	E	N	T
6	T	U		S	O	S		R
7		R	E	I	N		A	I
8	O	S		S	S		S	E

Solution Mots Croisés de la page 7



Quelques lignes d'histoire

Après l'incendie de Notre Dame de Paris

Récemment la France a connu deux événements tragiques : la mort de deux officiers marins tués en opération pour la libération d'otages au Burkina Faso et l'incendie de la cathédrale de Paris, un patrimoine architectural et spirituel de l'humanité vieux de plus de 800 ans.

Cette catastrophe a soulevé beaucoup de questions, occasionné même de nombreuses polémiques mais a eu aussi indirectement des suites positives.

Parmi les interrogations : quelles sont les causes de l'incendie ? En se rappelant que, dans les 25 dernières années, une dizaine de monuments historiques sièges de chantiers de restauration ont brûlé (parlement de Rennes, palais de Chaillot, château de Lunéville, hôtel de ville de La Rochelle, cathédrale d'Auxerre, ...). Autre sujet : faut-il reconstruire à l'identique ou oser un « geste architectural » contemporain ? 54% des français consultés sont partisans de la première solution contre 25% pour la seconde, 21% ne se prononçant pas. Il faut tenir compte de la charte de Venise que la France a signée et qui cherche à tout prix à éviter les reconstitutions incertaines. On se demande aussi si « l'art contemporain » (1) est en mesure de s'inscrire dans la continuité esthétique dont cet édifice, fleuron de l'art gothique avec ses arcs-boutants, a été l'objet.

Mais laissons là les nombreuses questions et polémiques suscitées par cette tragédie, intéressons-nous plutôt à ses quelques effets positifs.

D'après des sondages, au moins 75% des personnes questionnées ont dit avoir été émus par cette catastrophe. Celle-ci a été l'occasion de rappeler aux français, qu'ils soient croyants ou non, qu'ils le veuillent ou non et quelle que soit la perte de mémoire collective, que leur pays avait des racines chrétiennes et une riche histoire millénaire qui dépasse ses frontières. Notre-Dame de Paris a été entre autres le cadre d'événements de l'ancien régime, de la Révolution française et pas seulement avec ses dégradations, du sacre de Napoléon, d'un roman célèbre de Victor Hugo, de la conversion de Paul Claudel, de la célébration des victoires de 1918 et de 1944, de messes à l'occasion des obsèques de plusieurs chefs de l'Etat, ...

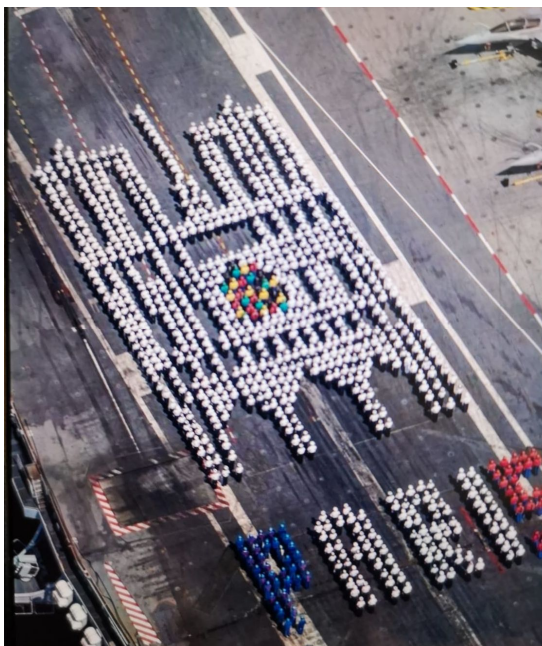
Et aussi, cet incendie a fait prendre conscience à beaucoup de nos concitoyens que le patrimoine français était d'une richesse exceptionnelle et une composante essentielle de notre histoire et de notre identité. Malheureusement les moyens alloués à leur entretien sont souvent insuffisants (2). Dans le budget 2019 du ministère de la culture il n'est prévu que 340 millions d'euros de crédits de paiement pour l'entretien et la restauration de tous les monuments historiques alors que 3,86 milliards de ressources publiques seront affectés à l'audiovisuel public.

Enfin la reconstruction de la cathédrale est une chance pour une dizaine de corporations (de tailleurs de pierre, couvreurs, verriers, charpentiers, ...) dont certaines ont du mal à survivre. On espère qu'elle entrainera la formation de nouvelles générations de compagnons qui pallieraient le risque de pertes de compétences. C'est particulièrement le cas pour les maîtres verriers qui pourraient disparaître alors que la France a le plus important patrimoine de vitraux du monde. Il y a là une source d'emplois non « délocalisables » et c'est d'ailleurs vrai pour nombre de métiers liés au patrimoine culturel.

En conclusion, il est heureux de constater que la plupart de nos concitoyens savent encore surmonter leurs divisions et montrer un front uni quand se présentent des situations comme celles mentionnées au début de cet écrit.

Nota (1) : Cet « art contemporain » qui a produit entre autres le Centre Pompidou, qualifié d'horreur par certains, l'arche de la Défense reconnue comme une banalité architecturale, sans parler de la ferraille nommée « vagin de la reine », exposée dans les jardins de Versailles.

Nota (2) : Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, les édifices religieux construits avant cette date, sont la propriété de l'Etat (pour 83 cathédrales) et des collectivités locales (pour le reste dont le nombre est beaucoup plus important que celui des communes). Celles-ci ont la charge de l'entretien de ces édifices et souvent n'arrivent pas à l'assumer faute de moyens ou de volonté. Par exemple dans Paris beaucoup d'églises sont laissées dans un état préoccupant et auraient besoin de réfections. Ce n'est pas le cas pour Roumoules qui a fait ravalier les façades (en 2003), restaurer les peintures intérieures, changer les bancs et les carrelages, de son église.



Patrick ROY

**Sur le pont d'envol
du porte avion
Charles de Gaulle**



Un texte...

Un amour des faubourgs

Dans les vieux quartiers des faubourgs à l'entrée d'une cour où s'engouffrent des courants d'airs froids et humides, il y a un vieil homme qui joue sur son accordéon malgré les heures interminables à la croisée du regard vide des passants et la redoutable ignorance de ceux qui ont un toit. Face à la misère du quotidien et l'espoir qui parfois se lézarde. Il y a au quotidien un vieux combat à mener contre la désespérance, et mes pas au hasard des rues, tout le long des docks avec en fond sonore le clapotis de l'eau sous le vent du large, le spleen des longues journées de pluie qui accompagne ma solitude et le trottoir trempé sous la mouvante lumière des néons du café des docs.

Je pousse la porte vitrée couverte de buée, j'entre dans la salle noyée de fumée de tabac et de moiteur, et je la vois, ou plutôt je ne vois qu'elle, assise sur un tabouret de comptoir. Jolie minois aux yeux d'un bleu prononcé, les bras appuyés sur le comptoir de zinc, devant un expresso. Beauté adorable comme une toile de Botticelli, peau de pêche aux cheveux blond cendré ondoyant sur ses épaules revêtues d'un caban un peu défraîchi au col mouillé par la pluie et chaussée de bottillons de cuir. Je m'approche pour commander un café tandis que mon cœur se met soudain à battre la chamade et je me dis en moi-même, regarde-toi, tu n'es qu'un manant des faubourgs, un inconnu mal rasé au blouson de cuir usé.

Quand soudain, chose inespérée, elle me regarde et me sourit et il y a dans ce sourire une rare douceur apaisante qui me transperce et la rend encore plus jolie, plus troublante à mon cœur. Je m'approche et lui dis bonsoir en réponse à son sourire et l'invite à reprendre un café, ou ce qu'elle voudra, elle acquiesce et commande une chope de bière, je commande aussi une chope et je propose de lever nos verres à un retour souhaité mais improbable du soleil, elle rit le nez dans la mousse et la vie soudain me paraît plus douce, là, accoudé au comptoir de zinc, près de cet ange au sourire inoubliable.

Au fait, je lui dis, je me présente, mon prénom c'est Sacha, Et moi c'est Lucile

Enchanté Lucile,

Moi de même Sacha, me répond cet ange avec un regard amusé par mon trouble.

Tout en plaisantant, entre deux lampées de bière, je jette un regard sur la salle, jusqu'à ce qu'enfin me tournant vers Lucile je lui dis en lui touchant l'épaule, « une table vient de se libérer, sautons sur l'occasion, nous y serons mieux installés », pourquoi pas me répond Lucile avec un sourire qui découvre des dents rangées comme des colliers de perles de nacre. Nos chopes en main nous traversons la salle dans un nuage de fumée de tabac pour nous installer à quelques mètres du groupe de musiciens qui va animer la soirée, laquelle est dédiée ce soir aux sixties.

Pendant un break de l'orchestre, je demande à Lucile tu aimes ? oh oui, j'adore, me répond Lucile, ce groupe est vraiment bon, c'est que du plaisir de les écouter. Moi aussi, je lui dis, j'aime beaucoup cette musique qui m'emporte et me donne des frissons. Tu joues d'un instrument ? me demande Lucile, non mais j'en écoute souvent, adolescent j'ai eu une période guitare mais c'est tout et j'avoue que je regrette quand même un peu d'avoir laissé tomber.

Et toi Lucile ? oh... moi j'avais des parents qui n'aimaient que la musique classique, quant ils m'ont mise au piano j'avais tout juste six ans et j'en ai fait durant dix années. Ah...oui bien sûr, là je suis admiratif. L'air avec lequel je lui dis mon admiration l'amuse gentiment.

Les musiciens font un nouveau break et nos verres sont vides. Je prendrais bien une autre bière, et toi Lucile ? je prendrais volontiers un expresso, merci. Je quitte la table pour aller chercher une chope et un café au comptoir. Lorsque je reviens avec la bière et le café, la musique a repris avec une chanson des Bee Gees, je me penche vers Lucile et lui glisse doucement à l'oreille, c'est un slow si ça te dit ? Oh oui bien sûr, acquiesce Lucile.

Arrivés sur la piste nos mains se rencontrent et je lui prends doucement la taille, mon visage est tout près de ses cheveux au parfum délicat et je ne résiste pas à lui dire combien il émane de sa personne quelque chose comme une fraîcheur délicate qui me fait penser à des fleurs de cerisier au printemps. Elle me regarde troublée en clignant des yeux et vient poser sa tête contre mon épaule, quelques secondes plus tard nos lèvres se rencontrent pour un baiser qui s'imprime à tout jamais dans ma mémoire. La nuit avance, les slows s'enchaînent et les heures passent trop vite.

A chaque break des musiciens nous retournons à notre table pour parler de nous et de tout, nous avons rapproché nos chaises et nos corps aussi.

Lucile me raconte son travail de stagiaire dans un atelier où elle apprend la restauration des œuvres d'art.

Moi je lui explique comment dans une O.N.G je donne des cours d'alphabétisation et j'enseigne le français auprès d'immigrants de diverses origines.

La nuit, va bientôt céder la place à la lueur blafarde de l'aube naissante, les musiciens plient bagages, nous quittons le café des docks.

La ville est détrempée et nous marchons en silence dans la nuit main dans la main tout en appréhendant le moment où nos chemins vont se séparer, quand soudain, n'y tenant plus, je m'entends lui dire : « Lucile c'est trop bête et trop dur de se quitter comme ça » ! « Oui c'est trop bête renchérit Lucile » et nous nous enlaçons dans une longue étreinte.

Venant de l'autre bout du port la sirène d'un cargo sur le départ retentit, la pluie a cessé, dans la lumière du jour naissant une bande de mouettes criardes survolent les docks. Gardes-moi avec toi me souffle Lucile à l'oreille. Et je lui réponds « ce jour est à nous et bien d'autres aussi si tu veux. » « oui je le veux » me répond Lucile avec un sourire radieux.

Le jour s'est levé, l'air est imprégné de l'odeur saline des embruns ramenés par la brise océane. Lucile a passé son bras sous le mien et le cœur léger nous reprenons notre marche à travers les dernières brumes du matin.

G. Borreda



MOZZARELLA AU PESTO ROUGE



- 30g de tomates séchées
- 30g de parmesan
- 30 g de pignons
- billes de mozzarella
- 1 bouquet de basilic
- 5 cuil à soupe d'huile d'olive
- poivre

- Emincez les tomates séchées. Mixez-les avec les pignons, le parmesan, les feuilles de basilic et 3 cuil à soupe d'huile d'olive. Poivrez. Ajoutez le reste d'huile. Versez le tout dans un plat.

- Egouttez et séchez les billes de mozzarella sur du papier absorbant. Tournez les dans le pesto pour bien les enrober. Plantez les billes sur des piques et servez avec des tomates cerise ou du pain grillé en accompagnement.

TAPENADE



- 1 bocal d'olives vertes sans noyaux
- 100g de filets d'anchois à l'huile
- 100 g de câpres
- 2 gousses d'ail
- 10 cuil à soupe d'huile d'olive
- poivre

- Rincez les filets d'anchois et disposez-les sur du papier absorbant. Epluchez l'ail et ôtez le germe.

- Egouttez les olives et les câpres, mixez-les avec les anchois et l'ail, jusqu'à obtenir une pâte homogène.

- Versez la préparation dans un bol et montez en ajoutant peu à peu l'huile d'olive comme une mayonnaise. Poivrez. Servez avec des tranches de pain toasté.

COURGETTES BOLOGNAISES



- Pour 4 personnes
- 1kg de courgettes
 - 500g de viande hachée
 - 400 g de coulis de tomates
 - ail, persil, poivre, sel
 - gruyère ou parmesan

- coupez les courgettes en rondelles et les faire cuire 20 minutes à la vapeur

- pendant ce temps, faire revenir 10 minutes la viande hachée dans un peu de matière grasse. Ajoutez le coulis de tomates, l'ail, le persil, le sel et le poivre. Laissez cuire encore 5 minutes.

- Mélangez le tout

- Aussi bon que les spaghetti bolognaise

TOMATES MOZZARELLA ET FRAMBOISES



- Pour 4 personnes
- 1 kg de tomates mûres
 - 3 boules de mozzarella ou plusieurs petites
 - 100g de framboises
 - prunes rouges ou violettes
 - feuilles de salade
 - basilic

Pour la vinaigrette : 50g de framboises ; 2 cuil à soupe d'eau ; 1 cuil à café de sucre ; 40g de vinaigre de cidre ou de framboise ; 50g d'huile d'olive fruitée ; sel et poivre noir

- Pour la vinaigrette, faites étuver doucement les framboises dans une casserole avec l'eau et le sucre pendant 5 minutes. Passez au chinois et laissez refroidir. Mélangez cette purée avec le vinaigre et l'huile d'olive. Salez et poivrez. Mélangez à la fourchette.

- Plongez les tomates entre 10 et 30 secondes dans de l'eau bouillante, puis dans de l'eau froide. Retirez la peau et le pédoncule. Coupez les tomates en quartiers et disposez les dans un plat avec les boules de mozzarella entières. Ajoutez les framboises et insérez des prunes coupées en deux et dénoyautées. Décorées de petites feuilles de salade et de basilic puis versez la vinaigrette.

- Servez immédiatement

MIRLITON POIRE FRAMBOISE



- Pour 4 personnes
- beurre pour le moule
 - 5 œufs
 - 150g de sucre semoule
 - 125g de framboises
 - 150g de poudre d'amande

- 2 belles poires williams bien mûres
- 4 cuil à soupe de crème fraîche épaisse
- sucre semoule pour la cuisson

- Préchauffez le four à 175°C, chaleur tournante

- Beurrez un moule à manqué à paroi épaisse ou un plat à gratin en porcelaine, fonte ou en terre cuite.

- Pour préparer la pâte à mirliton, fouettez les œufs dans un grand saladier avec le sucre.

- Quand le sucre est bien dissous, ajoutez la poudre d'amande et mélangez soigneusement puis incorporez la crème fraîche. Mélangez bien.

- Epluchez les poires, coupez-les en quartiers et retirez les pépins.

- Etalez la pâte dans le moule, ajoutez les poires et les framboises. Saupoudrez de sucre avant de mettre au four pour 35 minutes de cuisson.

- A dégustez tiède ou froid

Les plantes sauvages comestibles

La violette

Bien que discrète, la violette est chez nous la messagère du printemps. Si son parfum issu de la distillation de ses feuilles a fait sa renommée, la violette odorante (*Viola odorata*) est aussi, depuis plus de 2 000 ans, réputée pour ses propriétés médicinales. Elle calme la toux, éclaire la voix, soulage les migraines et traite des maladies de la peau, telles que l'acné et l'eczéma.

Comme pour toutes les espèces du genre *Viola*, ses feuilles et ses fleurs fraîches aux saveurs douces sont comestibles. Elles complètent des salades, parfument les pâtisseries, les confitures et les sirops. Riches en mucilages et saponines, ses fleurs sont expectorantes et antitussives, ce qui vaut à la violette de figurer dans la célèbre "tisane des quatre fleurs".



Tisane de Viola contre les affections des voies respiratoires

- Cueillir les fleurs épanouies en fin de matinée lorsque la rosée s'est évaporée et les faire sécher sur un papier absorbant à l'abri de la lumière pour qu'elles ne se décolorent pas.
- Ne pas hésiter à les retourner délicatement jusqu'à complète dessiccation.
- Les utiliser en tisane contre les affections des voies respiratoires
- Laisser infuser au moins un quart d'heure pour une meilleure efficacité.
- Boire une tasse deux ou trois fois par jour.

Les feuilles de violettes sont très bonnes. Elles sont exceptionnellement riches en vitamine C (quatre fois plus que le citron). Apprenez à reconnaître les feuilles bien vertes en forme de cœur de la violette et vous pourrez vous en servir en toute saison. Quand elles sont tendres, vous ajoutez dans les salades. Sinon vous les utilisez dans des potages. Les fleurs odorantes ou non sont également comestibles et décorent joliment salades et crudités, salades de fruits, tartes aux fruits. Les fleurs parfumées de la violette odorante peuvent se confire au sucre et servir de décoration en pâtisserie.

Violettes cristallisées :

- Battez un œuf en neige pas trop ferme
- Prenez délicatement une fleur par son pédoncule et à l'aide d'un petit pinceau recouvrez-la de blanc d'œuf
- Puis passez-la dans du sucre cristallisé et secouez doucement pour faire tomber l'excès de sucre
- Disposez chaque violette cristallisée sur une plaque huilée et faites sécher dans un endroit tiède et sec (four ouvert et réglé très bas)
- Conservez dans des bocaux hermétiques et utilisez sans tarder.

Sirop de violettes :

- Rincez 50 fleurs de violettes (sans tiges) sous l'eau froide et les déposer dans un bol avec ½ jus de citron. Les écraser un peu. Couvrir pour 12h de macération.
- Dans une passoire au-dessus d'une casserole, filtrer les fleurs et récupérer le jus de macération. Bien presser pour récupérer tout le jus.
- Ajouter 125g de sucre et faire cuire à feu très doux pendant 7 minutes.
- Versez dans une petite bouteille ou un bocal à stériliser.



Dépôt légal en Préfecture
N°212
Du 9 juillet 2001

Directeur de la publication
Gilles MEGIS

Edité et imprimé par
La Mairie de Roumoules
Photos : Mairie de Roumoules,
associations, particuliers

Parution semestrielle

Cadastre.gouv.fr

Plus besoin de se déplacer pour
rechercher, consulter, commander
sa feuille de plan cadastral

L'accès du public aux informations cadastrales est réglementé.

Toute demande d'informations
cadastrales doit dorénavant se
faire par écrit auprès de
l'administration fiscale ou des
communes.

De plus pour préserver la vie
privée des personnes, le nombre
de demandes par un même
usager est limité à 5 par mois
sauf pour leurs propres biens.

Décret n°2012-59 du 18 janvier
2012

ATTENTION SEULS LES GRAVATS SONT AUTORISÉS SUR LA DÉCHARGE DE LA COMMUNE

Désormais, il est interdit d'y
déposer les déchets verts qui,
conformément à la loi, ne sont
plus pris en compte par les
assurances. Ils doivent être
transportés à la déchèterie de
QUINSON ou RIEZ ;

*Bulletin préparé par Robert
Ambrosi, Annie Baratta, Alain
Cocaud, Marie-Christine
Deauze, Gilles Mégis, Alain-
Patrick Roy, Concetta Zunino,
les associations et les
secrétaires Sylvie et Rosine.
Nous remercions toutes les
personnes qui ont contribué
à son élaboration.*



RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le 6 Août 2019

Les 3 et 17 septembre 2019

Puis le 1^{er} Mardi de chaque mois

S'inscrire en Mairie.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Passage le 4^e mardi du mois (il faut s'inscrire)

04 92 70 22 95 service gratuit



(prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. Il vous sera proposé une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et il faudra que vous précisiez pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m3)

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Appareils ménagers, électroménagers, appareils électriques et de chauffage, chaudière, réservoirs, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

Sont exclus :

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavre d'animaux.

Horaires d'ouvertures des déchèges :

RIEZ

Du Mardi au Vendredi
8h30 à 11h30 et 14h à 17h

Samedi
8h30 à 11h30

QUINSON

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi
8h à 12h

MANOSQUE

Avril à septembre : 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Octobre à mars : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Vous pouvez déposer vos radiographies (Pensez à enlever votre identité)

Les déchets acceptés en déchèteries :

Batteries, bois, déblais/gravats, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, cartons, encombrants, huile de vidange, métaux, liquides de refroidissement, pneumatiques, déchets verts, piles et accumulateurs, radiographies, déchets diffus spécifiques, petits et gros appareils d'électroménager.

Pour plus d'informations : www.dlva.fr ou téléphoner au 04.92.70.13.90





POURQUOI UNE ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI ?

En France, environ un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique est utilisé chaque année.

Jusqu'à présent, dans les Alpes de Haute-Provence, seulement la moitié de ces emballages était recyclable : les bouteilles, bidons et flacons en plastique. L'autre moitié, constituée des pots, barquettes et plastiques souples ne l'était pas, faute d'exutoires.

Dès lors, l'ensemble des acteurs du tri n'a eu de cesse de chercher à répondre à cette incohérence.

Aujourd'hui c'est chose faite. Des débouchés existent et le centre de tri de Manosque s'est modernisé en vue d'accueillir efficacement ces nouveaux emballages. C'est ce qu'on appelle "l'extension des consignes de tri à tous les emballages".

A partir du 1 avril 2019, le geste de tri est facilité pour l'habitant : "chez vous tous les emballages se trient !".

NOUVEAU

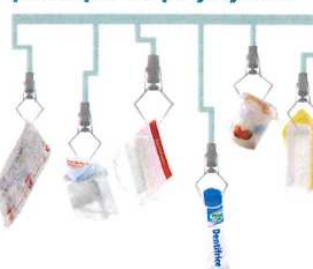
Bouteilles et flacons en plastique



Sacs et sachets en plastique souple



Barquettes et pots en plastique et polystyrène



Suremballages et emballages en carton



Petits et gros emballages métalliques



Papiers, magazines...*



Emballages en verre*



Chez vous, tous les emballages se trient

TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR VERT : LE VERRE



- Bouteilles en verre



A SAVOIR

La vaisselle, même en verre, ne fond pas à la même température que le verre d'emballage. Ainsi, on retrouve des inclusions dans les nouveaux contenants, les rendant inutilisables.



12



A SAVOIR

Pour une tonne de verre trié, 2.50€ sont reversés à la Ligue Contre le Cancer des Alpes de Haute-Provence.



A SAVOIR

Les couvercles et les bouchons vont dans le conteneur jaune.



- Pots en verre
- Bocaux en verre



A SAVOIR

Ne pas mettre dans le conteneur vert:

- La vaisselle
- Les miroirs
- La céramique
- Les ampoules
- Les pots en terre cuite

13

TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS



- Enveloppes
- Cahiers
- Papiers



A SAVOIR

Pas besoin d'enlever la fenêtre des enveloppes ni les spirales des cahiers. Cependant, en vidant vos classeurs, pensez à retirer les intercalaires plastiques et pochettes transparentes qui ne sont pas recyclables.

10

RS



A SAVOIR

Ne pas froisser ou déchirer les papiers : cela rend le tri plus difficile. Laissez les à plat.



- Journaux
- Publicités
- Prospectus

- Livres
- Annuaire
- Magazines
- Catalogues



A SAVOIR

Les papiers d'emballage (sacs et sachets en papier) se mettent dans le conteneur jaune.

11



TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR JAUNE : LES EMBAL



EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTONNETTES

- Boîtes
- Petites et grandes briques
- Suremballages en carton
- Papiers d'emballage
- Rouleaux de papier toilette

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Boîtes en métal
- Canettes / aérosols
- Bidons de sirop
- Barquettes aluminium
- Feuilles aluminium
- Dosettes métalliques
- Tubes de peinture ou de cosmétique
- Poches de compote ou de jus de fruits
- Couvercles, opercules, capsules et bouchons
- Coiffes et muselets de boissons gazeuses

NOUVEAU !

8

ALLAGES RECYCLABLES

ous les emballages se trient !



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Barquettes en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Pots en plastique
- Tubes en plastique
- Sacs plastiques
- Sachets
- Plastiques souples
- Bouteilles
- Flacons
- Bidons

NOUVEAU



A SAVOIR

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

9

TRIONS AU QUOTIDIEN

LE COMPOSTAGE



DÉCHETS DE CUISINE

- Épluchures
- Fruits et légumes gâtés
- Fromage et croûtes de fromage
- Pain rassis
- Coquilles d'œuf
- Filtres et marc de café et de thé
- Essuie-tout
- Mouchoirs
- Cartons déchirés
- Boîtes d'œufs déchirées
- Vaisselle bio-dégradable déchirée

DÉCHETS DE JARDIN

- Feuilles mortes sèches
- Fleurs fanées
- Sciure
- Branches broyées
- Brindilles

14



A SAVOIR

Vous disposez d'un jardin ?
Demandez votre composteur auprès de votre Communauté de Communes ou d'Agglomération, ou directement au SYDEVOM.

QU'EST-CE-QUE LE COMPOSTAGE ?

- Le compostage est une technique permettant de réutiliser les déchets organiques pour enrichir le sol.
- En mélangeant matières sèches (feuilles mortes, fleurs fanées, broyat...) et matières humides (épluchures et restes de repas) on obtient après 8 à 12 mois de l'humus très riche. En mettant cet humus au pied de vos plantes, vous enrichissez la terre et apportez tous les éléments nécessaires à la bonne croissance de vos plantes.

POURQUOI COMPOSTER ?

- Pour réduire la quantité de déchets enfouis
- Pour produire un engrais naturel chez vous
- Pour contribuer à la préservation de l'environnement

15

Pour plus d'informations, contacter le 04 92 36 08 52
ou sydevom-com@wanadoo.fr
ou rendez-vous sur www.sydevom04.fr

Dans les conteneurs gris d'ordures ménagères, les déchets non recyclables (couches, objets cassés, lingettes, vaisselle en plastique, éponge doivent être mis dans des sacs poubelles

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !



Plus petit qu'une pièce de 1 centime

Moustique tigre, moustique zébré

Lieu de ponte : eaux stagnantes propres dans les zones urbaines

Lieu de vie : autour des habitations

Rayon d'action moyen : 100 mètres autour de son lieu de naissance

Durée de vie moyenne du moustique adulte : 21 jours

Signes distinctifs : noir à rayures blanches. Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil.



CHECK-LIST

Pour « être sec avec les moustiques »
videz, curez, couvrez, rangez, jetez...

COUVRIR !

(de façon complètement hermétique, en apposant un voilage moustiquaire, par exemple)

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Fûts divers.
- ☐ Réceptacles pluviaux en plastique via les chenaux de la maison.

CURER !

(pour faciliter les écoulements des eaux)

- ☐ Siphons d'éviers, de laves-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.

JETER !

(moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques)

- ☐ Boîtes de conserve métalliques.
- ☐ Déchets de chantier.

ENTRETENIR !

- ☐ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un lit à moustiques).
- ☐ Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ☐ Pompes de relevage.
- ☐ Regards et bornes d'arrosage.

Autres gîtes larvaires ?

Précisez :



www.moustiquetigre.org



Le recensement militaire



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RECRUTEMENTS ET CONTACTS AU 3008



Comment contacter le CSN

Accueil téléphonique :

04 91 01 52 46

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h & de 13h à 16h

Le vendredi

De 9h à 12h & de 13h à 15h30

Adresse postale :

Base de défense Marseille-Aubagne
Centre du Service National de Marseille
111, avenue de la Corse
BP 40026
13568 Marseille cedex 02

PLUS D'ACCUEIL PHYSIQUE



www.defense.gouv.fr/jdc

L'armée de l'air



L'armée de l'air finance vos études. Vous envisagez de préparer un bac +2 ou plus ? L'armée de l'air propose de vous accompagner financièrement. Pour cela, il vous suffit : d'étudier dans une filière qui nous intéresse et de vous engager à souscrire un contrat dans l'armée de l'air

Le montant de cette allocation varie de 3 000 à 10 000 euros. Selon le niveau de formation et le domaine concernés.

Les niveaux de formation concernés par cette aide financière sont :

- LMD / Titre d'ingénieur
- BTS / DUT

Dans les domaines suivants :

- Cyber défense
- Informatique et télécommunications
- Domaine spatial
- Langues rares
- Aéronautique et construction aéronautique
- Physique nucléaire ou énergie atomique
- Infrastructure

Prenez rendez-vous avec le conseiller en recrutement du Centre d'information et de recrutement des forces armées ou de la section d'information et de recrutement le plus proche de chez vous

Ou rendez-vous sur
Devenir-aviateur.fr



Être marin

La préparation militaire marine (PMM) : c'est découvrir la Marine nationale autrement

Vous avez entre 16 et 20 ans ? Faites un premier pas vers la vie de marin en intégrant une Préparation Militaire Marine.

Découvrez les valeurs de la marine, ses bateaux, ses métiers et faites l'apprentissage de la vie embarquée.

Rejoignez l'équipage PMM des Alpes de Haute Provence et vivez une expérience hors du commun

Après une PMM, concrétisez votre engagement en devenant marin d'active ou réserviste.

Plus d'information sur

ETREMARIN.FR

Pour plus de renseignements
CIRFA MARINE MARSEILLE
28 Rue des Catalans 13007 Marseille
tel : 04.13.59.48.39



Adjointes de sécurité de la Police Nationale

Le SGAMI Sud recrute des jeunes pour devenir Adjointes de Sécurité de la Police Nationale. Le recrutement est destiné aux départements suivants : 04 / 05 / 06 / 13/ 2A / 2B / 48 / 84

Les jeunes qui seront recrutés bénéficieront d'une formation de 13 semaines et d'un contrat de 3 ans, renouvelable 1 fois, soit une possibilité de 6 ans au total. A l'issue de la formation, ils seront affectés dans une des directions de l'emploi et percevront un salaire équivalent au SMIC. Ils pourront se présenter au second concours de gardien de la paix, réservé aux adjointes de sécurité dès la fin de leur première année de contrat.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement au plus tard le 19 août 2019 sur le site internet : www.lapolice.nationale.recrute.fr et cliquer sur concours et sélections puis adjoint de sécurité puis inscriptions ads.

Les épreuves écrites et les épreuves sportives auront lieu le 2 septembre 2019 et l'épreuve orale se déroulera pour les candidats admissibles le 23 sept 2019.

Les épreuves écrites : tests psychotechniques, commentaire écrit d'une photographie

Les épreuves sportives : test de résistance musculaire et d'endurance cardio-respiratoire

Conditions à remplir : être de nationalité française et jouir de ses droits civiques / avoir 18 ans révolus et moins de 30 ans à la date de la première épreuve / être en position régulière au regard du code du service national / avoir un casier judiciaire vierge / être médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à ce recrutement

CONTACT : 04.86.57.68.43 ou 04.8657.68.45 ou 04.86.57.68.47 ou 04.86.57.68.49 ou 04.86.57.68.51

Pour que la montagne reste un plaisir

Chaque année, en France, une campagne de prévention « Pour que la montagne reste un plaisir » est mise en place auprès des adeptes et vacanciers des sports d'été. Malgré la mobilisation de l'ensemble des acteurs et l'amélioration de la sécurité des domaines skiables français, on déplore encore chaque saison, de nombreuses interventions des services de secours, majoritairement liées à des comportements à risque. La plupart de ces accidents pourraient être évités si les conseils de bonne conduite étaient mieux connus et bien respectés.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de pratiquants, vous trouverez sur le site internet

<http://preventionete.sports.gouv.fr/>

des fiches de bons réflexes à adopter pour les sports d'été que vous allez pratiquer.



Région SUD

Provence - Alpes – Côte d'Azur

A la rentrée prochaine, l'ensemble des élèves provençaux, alpins et azuriens pourront bénéficier d'un abonnement unique pour les transports régionaux.

Cet abonnement « zou ! études » leur permettra de bénéficier pour 9.20 euros par mois des transports scolaires, interurbains, LER et TER de l'ensemble de la région Provence – Alpes- Côte d'Azur quel que soit le moment de l'année.

« Zou ! études » permettra aux jeunes de moins de 26 ans scolarisés, étudiants ou apprentis, la possibilité de toute l'année sur l'intégralité du réseau régional de transport ZOU !

Service Public Régional d'Orientation

www.orientationsud.fr

0800 600 007

Service et appel gratuit

lundi au jeudi de 9h à 17h et vendredi de 9h à 13h

Trouver et financer ma formation

Utiliser mon CPF

Valider mes acquis

Construire mon projet professionnel

Me reconvertir




CDAD 04

Toujours plus proche de vous !

ACCUEIL GRATUIT ET CONFIDENTIEL SUR RDV

Retrouvez-nous dans nos lieux d'accès au droit

DIGNE LES BAINS

POLE SOCIAL JURISTE RDV au 04 92 36 07 08

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE AVOCAT RDV au 04 92 36 69 20 (CDAD)

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE JURISTE SANS RDV le vendredi de 9h à 12h

MANOSQUE

CHATEAU DE DROUILLE

AVOCAT et JURISTE RDV au 04 92 70 34 00 (Accueil Manosque-DLVA)

SISTERON

SALLE DE PERMANENCES

JURISTE RDV au 04 92 61 64 07 (CCAS)

BARCELONNETTE

MAIRIE

AVOCAT RDV au 04 92 80 79 00

Toutes les actualités sur www.cdad-alpesdehauteprovence-justice.fr




Sauvegarde faune sauvage



Nous faisons appel à votre générosité en faveur de notre centre régional de sauvegarde de la faune sauvage situé dans le Vaucluse.

Les oiseaux et les petits mammifères sont de plus en plus nombreux à être accueillis.

Votre don permettra de sauver un animal sauvage en détresse et nous vous en remercions.

- Don par chèque à l'ordre de la LPO PACA à renvoyer à LPO PACA, villa St Jules, 6 Avenue Jean Jaurès, 83400 Hyères
- don en ligne sur <http://paca.lpo.fr/don>

Aidez le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

de Provence-Alpes-Côte d'Azur



vous avez trouvé 1 animal sauvage en détresse : voir fiches ..

<http://paca.lpo.fr/soins-animaux/fiches-conseils>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

PACA : 04.30.74.52.44

APPEL aux DONS



Inscription liste électorale

Répertoire électoral unique :
vérifiez que vous êtes bien inscrit-e pour les prochaines élections

A la suite de la mise en place du répertoire électoral unique (REU) en janvier 2019, vous pouvez désormais accéder à votre situation électorale directement en ligne, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce téléservice vous permet notamment de vérifier la validité de votre inscription sur les listes électorales et d'avoir confirmation de l'adresse de votre bureau de vote.

Cette vérification vous permettra, le cas échéant, de corriger d'éventuelles erreurs ou omissions qui auraient pu vous empêcher de voter lors des prochaines élections municipales en mars 2020. Si besoin, vous pourrez formuler une demande d'inscription sur les listes électorales via le site ou prendre contact avec votre mairie.

Élections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e).

QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier

1 Vérifier son inscription et son bureau de vote

AFFICHER LES INFORMATIONS PERSONNALISÉES

L'action de chacun

Eviter toute imprudence

En forêt :

Pas de feu

Ne pas jeter de mégot ni de déchets

Ne pas circuler sur les pistes forestières non ouvertes à la circulation publique

Dans mon jardin :

Ne pas brûler les végétaux

Ne pas faire de travaux les jours de fort risque d'incendie

Faire attention à l'utilisation des barbecues

Se protéger

Se renseigner et respecter les interdictions d'accès aux massifs forestiers les jours à risques

Respecter les obligations légales de débroussaillage autour de sa maison

Brûlage des déchets verts interdit



INFOS PRATIQUES



www.rando-alpes-haute-provence.fr

Un site intuitif, dynamique et interactif pour randonner

Pour chaque itinéraire découvrez gratuitement le descriptif, la carte IGN, la vue 3D, une galerie de photos, les informations pratiques...

Téléchargez le tracé GPS, imprimez la fiche et partez randonner !

Choisissez votre randonnée
(pédestre, vtt, cycla,
équestre, trail)

Affinez votre recherche
par thème (famille, lac,
montagne...) ou par localité
(liste des communes)

+ de 100 itinéraires
de randonnée

de nouveaux parcours
tous les mois !

Accédez aux
recommandations

Consultez vos favoris
et partagez sur Facebook,
Twitter et email



Changez le fond de carte
(vue aérienne, IGN)

Consultez les itinéraires
sur la carte IGN

Découvrez les fiches des itinéraires et imprimez votre randonnée

Pour toutes les activités de randonnée :



Nouveauté été 2018 : l'appli mobile !



Information urbanisme

Les dépôts de dossiers d'urbanisme se font en mairie **du lundi au vendredi de 14h à 17h30**

- permis de construire,
- permis d'aménager....
- déclaration préalable,
- certificat d'urbanisme,



Le PLU est disponible sur le Géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
et dans la barre de recherche il faut mettre Roumoules





PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

PREFECTURE

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Obligations légales de débroussaillage (OLD)

LE PRINCIPE :

La législation française prévoit une obligation de débroussaillage portée par le Code Forestier (2012) qui donne la définition du débroussaillage, précise les zones d'application, définit les périmètres à débroussailler et indique les modalités de réalisation des travaux

Il précise également les rôles du maire et du préfet, ainsi que les sanctions et mesures de contrainte encourues par les contrevenants.

L'objectif du débroussaillage est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique, aux terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, aux abords des constructions et installations de toutes natures sur une profondeur de cinquante mètres »

Le débroussaillage peut comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Dans le département des AHP, 173 communes sont concernées par les OLD (les communes de montagne en sont exemptées). L'État aide les communes à réaliser les diagnostics à la parcelle, la cartographie communale mettant en évidence les quartiers prioritaires. *(le diagnostic des Obligations Légales de Débroussaillage nécessite l'intervention d'un prestataire, en général l'ONF, pour un coût de l'ordre de 10 000€/commune. Le coût est largement pris en charge par l'octroi d'une subvention à 75 % par le Conseil régional (CR) et l'État (ministère de l'Agriculture via la DPFM)).*

En application du code forestier, il appartient aux maires d'assurer le contrôle des obligations de débroussaillage. Ils disposent pour cela de pouvoirs leur permettant de constater les éventuels manquements à cette obligation et de mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux de débroussaillage.

Les agents habilités à rechercher et constater les infractions forestières sont listées par le Code Forestier :

- officiers et agents de police judiciaire,
- agents des services de l'Etat chargés des forêts,
- agents de l'Office National des Forêts,
- gardes champêtres et agents de police municipale.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PRÉFECTURE

Service interministériel de Défense et de Protection Civiles

EMPLOI DU FEU

LE PRINCIPE :

Le brûlage des déchets ménagers est interdit par le règlement sanitaire départemental, qui précise que le brûlage des déchets verts est interdit quel que soit la zone. Les déchets verts doivent être compostés ou amenés en déchetterie, ils comprennent :

- les déchets issus des tontes de gazon,
- les feuilles, les aiguilles mortes,
- les tailles d'arbres et d'arbustes.

Ils proviennent notamment de l'entretien des zones de loisirs, des espaces verts publics ou privés, des terrains de sport, des jardins des particuliers. La combustion de ces déchets génère des fumées et des particules irritantes, raison pour laquelle le brûlage est interdit.

Ces déchets verts doivent être compostés ou amenés en déchetterie.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

LES DEROGATIONS :

Par dérogation à cette interdiction du code de l'environnement, seul le brûlage des végétaux coupés (ou sur pieds pour les agriculteurs ou exploitants forestiers) produits dans le cadre d'une activité agricole ou forestière est autorisé, lorsque le vent est inférieur à 40 km/h (brûlage autorisé par l'AP du 4 juillet 2013 réglementant l'emploi du feu).

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage (OLD) sont considérés comme une activité forestière.

Ainsi, un particulier peut brûler les produits forestiers (coupés seulement) issus de l'obligation légale de débroussaillage (branches et arbres), il est alors soumis à l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2013 sur l'emploi du feu* : brûlage autorisé du 15 octobre au 15 mars (reculé cette année au 16 novembre compte tenu de la sécheresse des sols).

Par contre, un particulier qui entretient son jardin, même s'il se situe dans la zone OLD, ne peut pas brûler ses déchets verts (feuilles, gazon...).

Au-delà des 200 mètres des "espaces exposés" l'arrêté préfectoral sur l'emploi du feu ne s'applique pas, les citoyens n'ont pas à réaliser d'OLD. Les particuliers ne peuvent pas brûler du tout (conf le code de l'environnement qui interdit le brûlage des déchets verts assimilés aux déchets ménagers).



02
19H

03
15H-00H

04
10H-00H

05
10H-19H

06
10H-19H

AOÛT 2019

ROUMOULES 04500

Place de la république ★

Vendredi 02 Août

19h00 Soirée Plancha + Concert FUENTES AND CO (18€)*

Samedi 03 Août

15h00 - 19h00 Animation gonflable (Gratuit)

19h30 Repas BRASOUCADE + Concert FIESTA CAMACHO (16€)*

Dimanche 04 Août

10h00 - 18h00 Animation gonflable (Gratuit)

15h00 Pétanque 2J-3B (150€ + 10€ par équipe)

22h00 Grand Bal « SONO LATINO »

Lundi 05 Août

10h00 Jeux provençal 3J-2B (Souvenir Clément Baratta)

(500€ + FP à 15€ par équipe - Lancement du but à 10h30)

12h00 Repas Paëlla monstre (17€ adultes / 8€ enfants jusqu'à 10 ans)*

Apporter le couvert

Mardi 06 Août

10h00 Continuation du jeu provençal

* Réservations Café des Alpes : 06.77.16.08.16



MÉGA GONFLE

GRATUIT

Infos Comité des fêtes de Roumoules 07.70.33.21.00

LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Air2loisirs
animations

